

Aiglemont

Magazine

Bulletin municipal N°18 - Janvier 2019



« Si tes projets portent
- à un an, plante du riz ;
- à vingt ans, plante un arbre ;
- à plus d'un siècle, développe les hommes. »

Proverbe chinois



SOMMAIRE

Edito du Maire	P 3
Nouvelles technologies.....	P 4
Travaux	P 5
École	P 6 à 11
Jeunesse	P 12 à 13
Commerce	P 14 à 15
Culture.....	P 16 à 20
Cadre de vie	P 22
Vie municipale	P 23
Portrait d'Aiglemontais	P 24 à 27
Histoire.....	P 28 à 32
Vie associative	P 34 à 47
État civil	P 48 à 49
Année en bref	P 50 à 52
Calendrier des manifestations	P 54 à 55



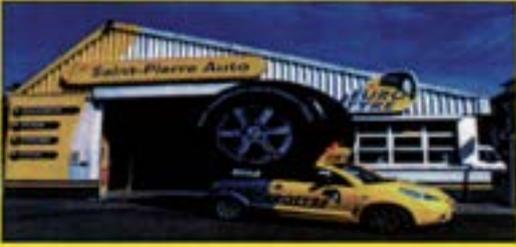
« Aiglemont Magazine » est une publication annuelle éditée par la Commune d'Aiglemont, élaborée par les membres de la commission Communication du Conseil Municipal.

Directeur de la publication : Philippe Decobert

© photos : Ph. Decobert / Ch. Smigielski / J-P. Guénard / Ph. Herbulot / E. Redont

Bulletin imprimé sur papier PEFC
FUSION GRAPHIC - 03 24 33 42 42 - WARCQ





ST PIERRE AUTO

EUROTYRE

Nous vous proposons les services suivants :

OUTIL DE DIAGNOSTIC ELECTRONIQUE

Amortisseurs, Pneus, Freins,
Mécanique, Vidange, Echappement,
Attelage, Batterie, Distribution,
Vente de Plaques d'Immatriculation,
Vente et Pose de Pare-Brise (agrée assurance)...

Tél. 03 24 59 07 57 Rue de l'Armistice
Fax : 03 24 59 98 78 (quartier de Montcy- St-Pierre)
à CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

0800 7034 977 238 0000



ZI. de MOHON
16, rue Camille Didier
08000 Charleville-Mézières

FOURNITURES EN GROS ET PARTICULIERS
PEINTURES - PAPIERS PEINTS
PRODUITS DE DECORATION

TEL. 03 24 59 01 69
FAX 03 24 56 08 90



Boulons d'ancrage - Ferrures spéciales

12, rue Parmentier
08090 AIGLEMONT

Tél. 03 24 56 12 66 - Fax 03 24 59 31 01



« Bien vivre ensemble » à Aiglemont

Ensemble, femmes et hommes de toutes générations seront encore au cœur de mon action en 2019. Elle est la sève qui nourrit l'idée du « Bien vivre ensemble » à Aiglemont. Son terrain d'expérimentation est le lotissement les Marliers. Les travaux d'aménagement que mon équipe a relancés fin 2001, se terminent bientôt. Nous pourrions enfin y accueillir de nouvelles familles, locataires et/ou propriétaires, développer le commerce, autoriser la création d'une mini-crèche.

Notre volonté est de poursuivre la modernisation de notre commune avec l'ouverture de nouveaux services et l'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens. Les prémices de cette détermination sont palpables. L'augmentation de la population en témoigne.

Alors que le département subit, hélas, une hémorragie humaine, Aiglemont en revanche est l'une des rares communes à accueillir de nouveaux habitants.

Par leurs activités, les associations apportent à notre commune un souffle nouveau, une envie de découvrir les richesses culturelles, sportives, bref, humaines. Les boîtes à livres mettent la culture à portée de tout le monde, Miss Ardennes est Aiglemontaise, notre

doyenne a fêté ses 105 ans, la commune participe à des actions de solidarité ici et en Afrique, etc.

Cette vitalité nous projette dans l'avenir avec la conviction qu'il y a encore beaucoup de choses à faire pour la jeune enfance, les personnes âgées, les familles. Nous nous y engageons cette année en nous appuyant sur un CCAS (centre communal d'action sociale) dynamique, développant des valeurs de solidarité incontestables.

D'autres projets sont en gestation. Les Aiglemontaises et Aiglemontais désireux de participer à leur réalisation, peuvent me contacter pour qu'ensemble nous travaillions sur le concept de « Bien vivre ensemble » axé sur la mixité intergénérationnelle.

A toutes et à tous, je souhaite une année pleine de joie, d'amour, de volonté d'entreprendre, de courage pour réaliser des projets personnels et collectifs. Il faut oser ! Comme disait Sénèque, le philosophe et homme politique romain, « *Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles* ».

Philippe DECOBERT,
votre Maire





Deux véhicules électriques peuvent se brancher sur chaque borne et bénéficier d'une recharge rapide.

La voiture électrique prête à rouler

Depuis quelques semaines la communauté d'agglomération Ardenne Métropole a mis à disposition des Aiglemontais un véhicule de marque Renault en auto partage. Installée dans la rue Victor-Hugo, la ZOE, le modèle stationné sur notre commune, est proposé à la location au travers de la centrale de réservation CLEM'.

Destiné à des déplacements pouvant atteindre plus de 300 kilomètres, ce véhicule est raccordé à une des deux bornes de recharge électriques, l'autre permettant aux possesseurs de véhicules électriques de les recharger rapidement grâce à la puissance disponible sur cet équipement mais aussi sur la seconde borne implantée dans la rue de Tanimont.

La société CLEM' que l'on peut joindre au 01 86 86 85 85 propose différentes formules de locations aussi bien occasionnelles que quotidiennes.

Si vous devez effectuer un déplacement sur la journée ou encore pour quelques heures, l'offre est très large. Bien entendu, vous devez être en possession d'un permis de conduire valide, sachant que l'assurance du véhicule est intégrée dans le contrat de location.

Notons que le stationnement des voitures électriques offre la gratuité du stationnement sur toutes les places identifiées à Charleville-Mézières.

Souhaitant sensibiliser les habitants à cette solution d'auto partage, le conseil municipal a décidé de souscrire une formule de location pour 20 heures par mois afin que les agents municipaux et élus puissent effectuer les déplacements avec la Zoé sur le territoire sans émissions polluantes.

Location pour une durée de 30 minutes à 24 heures.



TOUT EST COMPRIS
Véhicule, énergie, assurance et stationnement.



Retrouvez-nous prochainement sur clem.mobi.



Information au 01 86 86 85 85
du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Clem'
DE L'ÉNERGIE QUI CIRCULE

Un nouveau terrain de football

Que faire des importants volumes de terre provenant de l'aménagement de la voirie dans le quartier des Marliers ?

Les mettre en décharge mais il faut les transporter hors de notre territoire et cela engendre des frais de transport et de stockage.

Ou encore permettre au nouveau club de football, l'Olympique Charleville Neufmanil Aiglemont, de disposer d'un terrain supplémentaire aux dimensions homologuées à proximité des infrastructures actuelles. Il n'a pas fallu longtemps pour prendre la décision et faire en cela des heureux.

Certes les finances de la commune ne sont pas extensibles et la solution négociée a permis d'impacter à la baisse le budget des Marliers puisque le transport ne sera pas aussi long qu'initialement prévu.

Nous voici donc avec une surface plane aménagée par la société Eurovia, qui après traitement et enlèvement des

pierres contenues dans le sable, permettra prochainement aux sportifs de s'entraîner sur un terrain, drainé et en toute sécurité, en permettant d'éviter l'usure prématurée du terrain d'honneur.

Merci aussi à Yves Maubant, conseiller municipal, pour les opérations d'élimination des pierres et la mise en forme définitive en attendant le ré-engazonnement printanier.



Ce nouveau terrain complète les infrastructures mises à la disposition des footballeurs.

Un nouveau mur rue de Saint-Quentin



Suite à un glissement de terrain, le mur bas s'est effondré. La commune prévoit la construction d'un trottoir sur ce côté afin d'assurer la sécurité des piétons.

Depuis l'aménagement en 2003 de la rue de St-Quentin qui, rappelons-le, était à l'état d'une route goudronnée sans aucun aménagement, la commune avait laissé un talus entre les garages du côté pair et le lavoir de la Pisselote.

D'une hauteur d'un mètre cinquante et avec une pente assez raide surmontée d'un muret instable, il accueillait les plantations des iris récupérés des divers massifs communaux. Mais surtout il était miné par des

résurgences de sources qui continuaient à le fragiliser si bien qu'un glissement l'a déplacé, entraînant le mur grillagé surplombant ce talus.

Il a donc été décidé avec l'accord des propriétaires de réimplanter un mur solide en retrait et de réaliser un trottoir en enrobé sur ce côté de voirie qui n'en possédait pas. La sécurité des piétons sera renforcée tout en permettant le stationnement des voitures en libérant la route pour la circulation.

Les services de l'Education nationale commencent à préparer la prochaine rentrée scolaire. Ainsi tous les parents qui souhaitent inscrire leur enfant pour la rentrée de septembre 2019 quel que soit l'âge des enfants, doivent signaler leur intention au plus vite auprès de Mme Redont, directrice de l'école.

La mairie, l'école, les parents et le périscolaire main dans la main

La rentrée des classes sur les deux sites de notre école a eu lieu sans problème notable. C'est en musique et en chansons que les jeunes Aiglemontais ont entamé leur année scolaire.



Avec nos petites mains, nous nettoions la nature.

Les effectifs stables sont de 146 élèves avec des classes de 22 à 27 élèves selon les niveaux. Cependant, compte tenu des impératifs d'organisation pédagogique, les plus petits, nés en 2016, n'ont pas pu être accueillis. Pour quelques-uns une solution temporaire a été trouvée dans des communes voisines.

Le personnel aussi fait preuve de stabilité puisqu'aucun changement notable n'est à signaler, toutefois le quart de décharge du vendredi de la directrice Mme Redont est assuré cette année par Mme Mélanie Louis-Joseph et une enseignante en congé maladie est remplacée depuis septembre par M. Clarenne.

Le jour de la rentrée tout était prêt « ou presque » car un contrat d'AVS (Auxiliaire de vie scolaire) n'avait pas encore été signé par les services de l'Etat et un vidéoprojecteur encrassé n'était pas encore rentré de Grande-Bretagne

« eh oui » où il était en maintenance. Mais tout cela fut vite réglé.

Les services communaux, eux, avaient essayé de tout faire pour que nos petits puissent faire leur rentrée dans de bonnes conditions. Du personnel qualifié et compétent était à leur disposition. Les locaux rénovés pour la maternelle depuis 2 ans, des salles de classes rénovées et encore en bon état pour le primaire, les accueillent le 2 septembre. La sécurité, le confort, le chauffage, la qualité du matériel et des fournitures font depuis toujours partie des priorités des élus. Ils souhaitent accompagner les activités scolaires dans la mesure du possible et proposer aux enseignants financements et matériels adaptés.

Une journée de cirque à Reims

Durant l'année 2018 de nombreuses activités ou sorties ont été organisées par les enseignants ou proposées par la municipalité. Bien sûr il y a eu la traditionnelle classe

nature de Moraypré (lire par ailleurs), ainsi que le projet sportif encadré par l'APSCA qui sera reconduit en 2019.

Les CM quant à eux ont assisté à une conférence de l'historien local, Jacques Lambert, qui avec sa verve a su les passionner sur la vie de deux enfants durant la Grande guerre.

Des projets sont prévus pour 2019 avec entre autres une sortie de toute l'école au cirque pédagogique de Reims. Si la coopérative et les familles ont payé les entrées, c'est la commune qui a pris en charge le transport pour une somme de plus de 1 300 € comme elle le fait déjà pour de nombreuses sorties scolaires.

La dictée et le cross d'ELA, un parcours du cœur, une journée multisports en juillet après la fête de l'école ainsi qu'une visite du musée de l'Ardenne sont aussi programmés.

Les enseignants se sont associés aux animateurs du périscolaire lors des cérémonies du 11 Novembre. Un défi avait été lancé : pour le centenaire, que 100 enfants soient présents. On peut dire que ce défi a été relevé car

si 20 enfants ont participé au « petit-déjeuner du poilu », ils étaient très nombreux, maternelles et primaires, à défiler jusqu'au monument aux morts derrière la batterie fanfare et à écouter dans un silence recueilli les poèmes lus par leurs camarades.

Les parents très impliqués ont participé, d'ailleurs, après le « café des parents » de l'an dernier, c'est un atelier de rencontre organisé par leurs représentants élus qui aura lieu le 13 janvier dans les locaux de l'école. A cette occasion on pourra visiter la salle informatique et voir le fonctionnement de certains programmes comme ICONITO.

La participation à la vie scolaire motive de plus en plus de parents puisqu'il y avait 18 candidats pour 6 postes de titulaires et 6 postes de remplaçants au conseil d'école. Les 12 élus sont : Carine Girardot, Guylaine Kobsch, Anne-Marie Centola, Hélène Garel, Céline Goupilleau, Julie Nivoix, Vincent Larosa, Christophe Vincent, Julien Depinoy, Anthony Tucci, Olivier Deschamps, Stéphane Simon.

Nous leur souhaitons la bienvenue .

Les gagnants du cross de l'école récompensés.



Moraypré : la vie dans le pré

Si la classe nature est, chaque année, source de nombreuses expériences pour les enfants de l'école d'Aiglemont, le cru 2018 a été particulièrement savoureux. Comme chaque année, des élus sont allés encourager nos jeunes en leur apportant les galettes à sucre locales.

Mais ce qui les a surtout étonnés, c'est l'arrivée d'étudiants rémois en stage dans notre département et qui ont fait étape au CLIP (Centre de loisirs et d'initiation permanent). Ces jeunes ont particulièrement apprécié l'accueil fait par les Aiglemontais qui ont partagé tartes et restes de repas. En échange ils ont offert à nos enfants quelques friandises originales.

En effet, ils avaient apporté des boîtes d'insectes grillés qu'ils ont fait goûter aux plus aventureux. C'est, paraît-il, assez savoureux.

Un des élus présents a aussi tenté l'expérience, par contre les dames en sont restées à déguster prudemment leur morceau de tarte au sucre.



Les enfants ont goûté les insectes grillés que leur ont apportés les étudiants rémois.

Cette traditionnelle classe nature dans ce site exceptionnel fut, comme chaque année, une réussite.



Lors de la classe nature à Moraypré.

Un arbre, un enfant, un soldat



Les enfants de maternelle ont participé aux plantations sur le domaine du Fort des Ayvelles.

Les petits de maternelle ont eu en novembre l'occasion de participer à une action commune entre Aiglemont, Villers-Semeuse et les Ayvelles. Ils sont allés sur le domaine du Fort des Ayvelles replanter des arbres. Ce jour-là, le 16 novembre, par une journée froide mais belle, accompagnés par leur enseignante Mme Bonnano et par des parents d'élèves enthousiastes, les petits purent participer à la plantation de hêtres.

Les élus quant à eux ont planté un arbre de la paix, en l'occurrence un tilleul. Ils étaient accompagnés par le président et le porte-drapeau de la section aiglemontaise des Anciens Combattants.

Le projet « un soldat, un arbre, un enfant » fut initié par des élus des 3 communes, alarmés de voir disparaître les fresnes du domaine. Il y a un an ils décidèrent de mettre leurs énergies en commun pour procéder à la reforestation. C'est ainsi qu'en novembre, le mois idéal où tout bois prend racine, les enfants purent, armés de



Un beau témoignage de paix réalisé par les enfants.

elles, procéder à l'opération, aidés par les salariés d'API et les bénévoles de l'association AFBA sauvegarde.

Un goûter leur fut servi dans les casemates du Fort où ils purent effectuer ensuite une petite visite. Enfin en échange des dessins apportés ils reçurent un diplôme de félicitations. Les dessins seront conservés dans le musée de l'association et présentés aux futurs visiteurs.



Les élèves de Mme Bonnano posent dans la salle de motricité



Les PS et GS de Mme Rigane profitent des jeux extérieurs



Gs et CP lors de la récréation avec leur maîtresse Mme Mougenot



Comme les CE1 de Mme Redont paraissent sages !



Grand soleil et bonne humeur pour les CE2-CM1 de Mme Fernandez



Les grands de la classe CM1-CM2 de M Clarenne

La grande récré avec le Service Enfance

Service municipal créé le 1^{er} janvier 2008 par la reprise des activités de l'association LARA, le Service Enfance gère l'accueil des enfants de 3 à 12 ans aussi bien sur le temps périscolaire que sur le temps extrascolaire (pendant les petites et grandes vacances).

Déclaré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, le Service Enfance se doit de respecter les normes d'encadrement et le niveau de qualification de son personnel.

Le Service Enfance est également lié à la Caisse d'Allocations Familiales par un contrat d'objectifs et de cofinancement qui, en fonction du niveau de réalisation des objectifs annuels, permet de recevoir un financement annuel de 13 123 € maximum de la part de cet organisme.

L'accueil périscolaire, fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis (accueil du matin de 7h15 à 8h30, restauration de 11h30 à 13h40, accueil du soir de 16h30 à 18h30).

Données périscolaires de janvier à septembre
en nombre d'heures



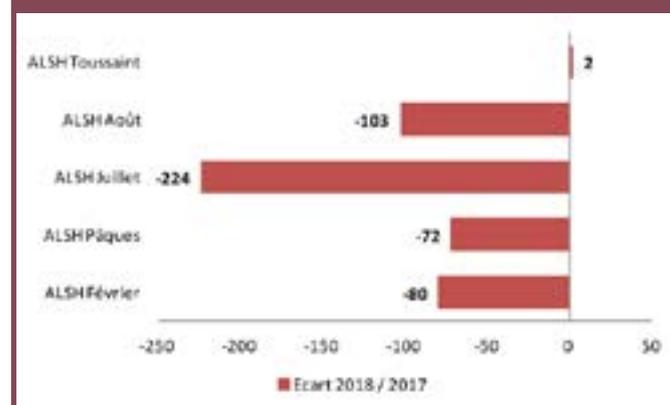
Le graphique ci-dessus des données en heures de janvier à septembre compare les deux années 2017 et 2018.

- Les résultats globaux de 2018 présentent une diminution de 11,57% par rapport aux résultats de 2017,
- Les tendances à la baisse sur les heures du matin comme celles du soir constatées les années précédentes se poursuivent sur 2018 (-4% pour les heures du matin et -11,35% pour les heures du soir),
- La forte progression enregistrée en 2017 sur les repas du midi (+19,6% par rapport à 2016) a été stoppée sur l'année 2018 (-12,38% par rapport à 2017).

L'accueil extrascolaire (Accueil de Loisirs Sans Hébergement, ALSH) se déroule pendant les petites vacances (février, Pâques et la Toussaint) et pendant les grandes vacances (juillet et pré rentrée scolaire). Les enfants sont accueillis dans la journée de 8h30 à 17h30. Un accueil à partir de 8 heures est possible en cas de besoin.

Avec un total de 722 journées enfants comptabilisées, l'accueil extrascolaire sur l'année 2018 connaît une baisse globale de 477 journées enfants par rapport à l'année 2017 :

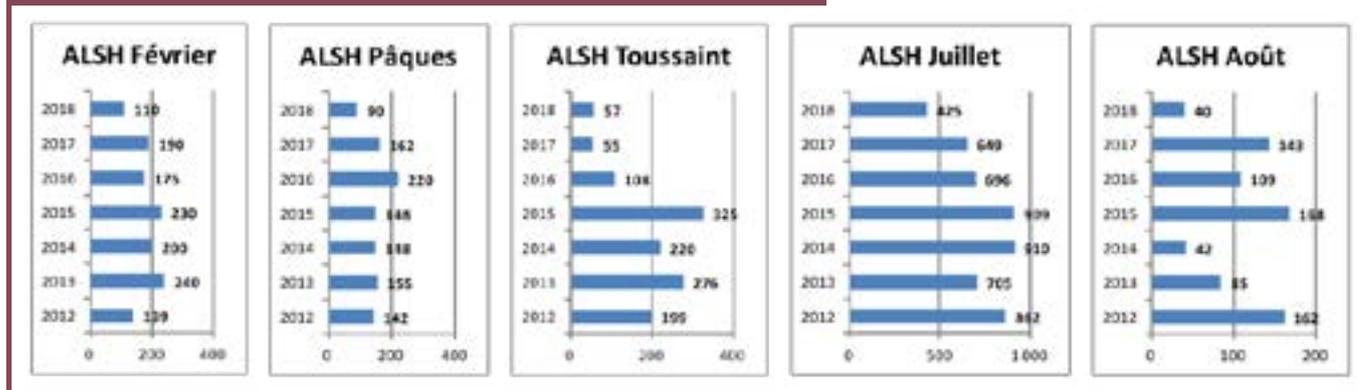
Données de janvier à septembre
en nombre d'heures



L'ensemble des ALSH sur 2018 connaît une baisse significative de fréquentation (-42% pour l'ALSH de février, -44% pour l'ALSH de Pâques, -35% pour l'ALSH de juillet et -72% pour l'ALSH d'août).



Données ALSH en nombre de Journées Enfant

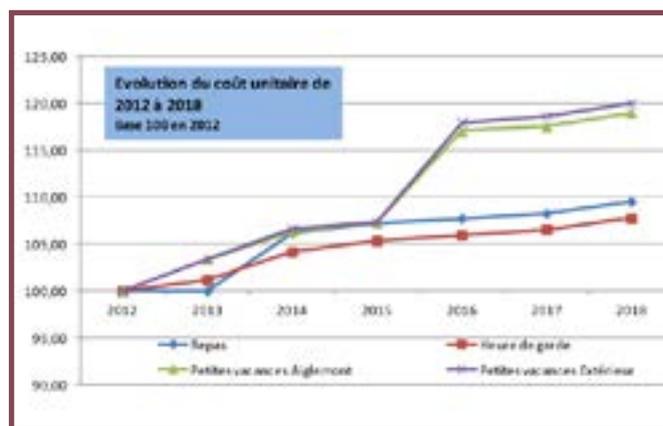


L'ANNÉE 2019

La Commission des Finances s'est réunie pour fixer les tarifs qui seront appliqués à compter du 1^{er} janvier 2019, avec une évolution raisonnable des tarifs. C'est le principe qui a été tenu depuis la mise en place du Service Enfance. Le graphique ci-contre le prouve.

La forte progression du coût de la journée ALSH aussi bien Aiglemont qu'extérieur s'explique par la mise en place d'un tarif différencié en fonction de la rémunération de la famille et du nombre d'enfants inscrits au Service Enfance.

Le graphique porte sur les données concernant un enfant d'une famille avec un revenu supérieur à 2 100 € mensuel (coût journalier 2018 de 12,20 € pour le tarif Aiglemont et 18 € pour le tarif extérieur).



Les nouveautés du périscolaire...

En cette nouvelle année scolaire, l'objectif fondamental du périscolaire est de transmettre des notions du « vivre ensemble ».

Les responsables proposent des activités dirigées, mais favorisent les jeux libres pour laisser libre cours à l'imagination des enfants. En effet, le jeu libre favorise les habiletés sociales, permet aux enfants de partager leurs idées, le matériel et l'environnement. C'est un moyen pour les enfants d'apprendre également à résoudre leurs conflits et à contrôler leurs émotions.

« Nous avons un rôle de soutien. Nous intervenons pour sécuriser ou pour guider les enfants vers des solutions » précisent ces responsables.

Et d'ajouter : « Nous observons afin d'apprendre davantage sur leur développement global, nous favorisons l'échange pour mieux connaître leurs besoins. Ainsi, grâce à l'aide généreuse de saint Nicolas, nous avons pu renouveler du matériel et des jeux dont les enfants ont besoin. Ces jeux sont adaptés aux différentes tranches d'âge et aux différents centres d'intérêt. Si certains enfants sont séduits par les jeux d'ambiance ou de stratégie, d'autres préfèrent les jeux d'imitation, aussi déterminants dans leur développement ».

Petite nouveauté !

3 ateliers vont être mis en place :

Atelier théâtre : des saynètes théâtrales ont vu le jour durant le temps d'accueil de midi. L'enthousiasme des acteurs et des spectateurs a donné naissance à la création d'un atelier théâtre. Les enfants pourront s'exprimer et proposer des spectacles selon les saisons et différents thèmes.

Atelier peinture et dessin : se détendre en dessinant. Des ateliers peinture et dessin vont également être mis en place. Les chefs-d'œuvre donneront lieu, bien sûr, à des expositions.

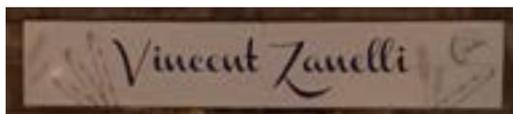
Atelier communication : exprimons-nous ! Des reporters en herbe vont créer divers supports de communication pour présenter, informer, faire découvrir le quotidien de leur environnement.

Les enfants pourront s'inscrire à ces ateliers selon leur souhait et le rythme des activités se fera en fonction de leur motivation ou de leur inspiration.

Tout va bien !

La boulangerie Zanelli sera dotée d'un fournil moderne

Après la décision du boulanger d'arrêter son commerce sur la place de la Mairie fin juin 2018, la commune se retrouvait sans fourniture de pain. Le projet de création d'une nouvelle boulangerie porté par M. Zanelli, qui possède déjà un établissement à Vivier-au-Court, a nécessité une année environ d'instruction pour le permis de construire et les travaux de construction.



M. Zanelli a repris provisoirement les locaux dans le centre du village en attendant la livraison de son nouveau bâtiment.



En attendant la réalisation de ce projet, M. Zanelli s'est vu proposer provisoirement un dépôt de pain et de viennoiseries dans le magasin actuel. Il s'est très vite adapté à la situation en ouvrant le commerce tous les matins. Une période de transition qui permet aux Aiglemontais de s'approvisionner quotidiennement.

Le permis de construire a donc été délivré fin octobre 2018 après l'avis des services de sécurité, de ceux en charge de l'accessibilité et enfin de l'urbanisme. Un temps record compte tenu des emplois prévus avec l'ouverture prochaine de cette nouvelle boulangerie sur le site des Marliers.

Sans attendre, le terrassement et le gros œuvre ont démarré. Le propriétaire des lieux espère ouvrir son

commerce en septembre prochain avec un laboratoire aux normes et une cuisson dans un four au feu de bois visible par les clients, à l'intérieur comme à l'extérieur. De nombreuses places de parking faciliteront les arrêts minutes dans une rue qui compte plus de trois mille passages de voitures par jour selon l'étude de faisabilité réalisée pour le projet.

M. Zanelli prévoit d'embaucher quatre vendeurs ou vendeuses ainsi qu'un pâtissier pour faire fonctionner son magasin sur une large ouverture quotidienne et hebdomadaire. Encore un peu de patience et vous aurez la possibilité d'apprécier les talents de ce nouvel artisan qui a choisi la commune d'Aiglemont pour son dynamisme démographique.

Des primeurs et de la fraîcheur !

Connaissez-vous le petit marché du vendredi soir dans la rue Corvisart ? M. Saintrait vous le fait découvrir.

Assurant le transfert du contenu de son camion vers un véhicule plus léger, ce maraîcher qui commerce à Sedan mais réside à Aiglemont déposait les caquettes, les caisses de fruits et légumes temporairement sur le trottoir face au 42 de la rue Corvisart. Des promeneurs passant devant ce déballage demandèrent à acheter les produits d'une fraîcheur extrême et d'excellente qualité.

Un client, puis deux, trois et... le bouche à oreille a fonctionné. Il n'en fallait pas plus pour que M. Saintrait

demande à la mairie l'autorisation officielle d'occupation du domaine public afin d'organiser la vente sur un plus large emplacement. Le maire la délivra en contrepartie du paiement de la redevance.

Le commerçant propose donc depuis presque deux ans, une large gamme de produits frais, le vendredi de 17h à 20h.

N'hésitez pas à lui rendre une petite visite car, outre l'amabilité du vendeur, vous pourrez acheter et déguster des produits frais au gré des saisons avec un grand choix et une large variété de primeurs.

Une auberge au parfum d'autrefois

Au-dessus de la porte extérieure, une enseigne : « Washo&co » ! Quézaco ? Un resto rapide, un fast-food, une laverie automatique ?



La décoration de cette auberge fait découvrir aux visiteurs l'ambiance du passé.

On pénètre dans les lieux et là, on ouvre grand les yeux, le regard s'allume, la surprise est totale. Madame Aurélie Hazard et Monsieur Philippe Chenot ont su créer un décor atypique et chaleureux en évoquant le passé dans une auberge à thème.

Le thème, c'est la vie à la campagne autrefois. On se trouve projeté près d'un siècle en arrière au milieu de nombreux témoignages de cette époque révolue mais qui sont autant de souvenirs conservés dans les mémoires et les greniers.

« J'ai retrouvé beaucoup de ces objets qui dormaient encore dans le grenier de ma grand-mère » raconte Philippe Chenot et Aurélie Hazard a fait de même. « Des clients nous en ont donnés également. Le drapeau français a été cousu par ma grand-mère ».

Dans une première salle, les tables ont été décorées de reproductions évoquant la Seconde Guerre mondiale : documents, photos. C'est là aussi que se pressent les objets évocateurs de la vie d'autrefois : meubles anciens, cafetière, baratte, fers à repasser, machine à coudre et autant d'ustensiles ou d'outils aujourd'hui oubliés.

Rien que de l'Ardennais

Dans ce décor axé sur la vie dans les Ardennes, on trouve également des produits du terroir qui sont mis en vente ainsi que des livres sur le même thème.

Dans la seconde salle, trône une grande table familiale destinée à recevoir des groupes qui viennent volontiers attirés par cette ambiance du passé.

M. Chenot et Mme Hazard ont tout prévu, puisque leur petite auberge de campagne est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les menus proposés s'harmonisent avec le cadre : cacasse, salade au lard, plat du jour suivant la saison, le tout préparé avec des produits locaux et servi « à la bonne franquette », la cocotte sur la table ! Rien que de l'Ardennais !

Le cuisinier, c'est Philippe Chenot, Aurélie Hazard le seconde dans le service. Tous deux se sont lancés dans l'aventure il y a peu, puisque le restaurant s'est ouvert cette année, le 19 septembre. L'opportunité d'un local familial inoccupé a été l'élément déclencheur de cette entreprise à laquelle nous souhaitons un succès mérité.

Réservations : 07 78 86 40 94





Boîtes à livres : la culture au coin de la rue

Depuis le mois de juin trois boîtes à livres ont été installées dans notre commune. Leurs emplacements ont été stratégiquement et judicieusement choisis.



Deux autres boîtes à livres sont installées dans la commune : rue Jean Macé et rue Jean Moulin.

L'une de ces boîtes à livres se trouve au niveau de la mairie, au centre du village, la deuxième est installée rue Jean-Macé, devant les locaux du restaurant scolaire, enfin la troisième est implantée rue Jean-Moulin à l'angle de la rue de Grenet.

Le fonctionnement de ces boîtes à livres est simple : vous y apportez un livre (ou pas), ensuite vous repartez avec

un autre que vous rapporterez avant d'en emprunter un nouveau. L'envie de lire ainsi que celle de partager les connaissances se sont vite emparées des Aiglemontais. La preuve en est que dès les premiers jours de leur installation, ces boîtes à livres montrèrent l'intérêt que leur portaient les habitants du village puisqu'elles furent tout de suite largement alimentées.

Ces boîtes ont été imaginées par Maryse Smigielski, leur plan et leur construction ont été confiés à Jean-Claude Paradon dont le savoir-faire n'est plus à prouver. Si leur peinture et leur installation furent effectuées par les agents communaux, c'est Dorianne Gillet, alors conseillère municipale et artiste peintre reconnue, qui se chargea de les décorer avec son talent si particulier.

C'est un travail collectif, au service des Aiglemontais. Les boîtes à livres sont de plus en plus installées dans les communes et dans les espaces publics où elles peuvent revêtir de nombreuses formes. On en trouve dans des galeries commerciales, dans des cabines téléphoniques désaffectées, dans des endroits tous plus originaux et inattendus les uns que les autres.

C'est la culture au coin de la rue.

Aiglemont vitrine des artistes peintres

Notre village, depuis de nombreuses années, développe une politique culturelle dans beaucoup de domaines. En particulier la peinture pour laquelle des salles communales sont mises à la disposition des artistes.

Cette année trois artistes sont venus nous démontrer leurs talents. Ce fut à chaque fois un régal pour les yeux !

Stéphane Leroy, alias L8ZON, a inauguré la saison fin juin, dans la salle Heinsen. C'est un artiste étonnant !

C'est vrai qu'il surprend ! Nous pourrions qualifier son style de « moderne » ou « d'art brut » !

Beaucoup de toiles, sur tous les sujets : portraits, paysages, abstraction, raccourci... Peut-être se peint-il lui-même ? En tout cas il a des choses à dire... ou à exprimer autrement ! Vu la foule qui se pressait au vernissage on peut dire qu'il a beaucoup d'amis et a su attirer des visiteurs !

L8ZON a donc présenté sa deuxième expo à Aiglemont ; à quand la troisième ? On le saura un jour.

Adeline Ruhl, qui signe « Adeline », est venue nous éblouir en septembre, elle aussi, dans la salle Heinsen. C'est une touche-à-tout. Elle maîtrise l'huile, l'acrylique, le pastel, l'encre, le crayon... Elle s'est formée auprès de l'un des meilleurs professeurs ardennais !

Il faut dire que le résultat est étonnant, même surprenant. C'est de la peinture léchée, où rien n'est laissé au hasard. Elle excelle dans le portrait, notamment le portrait de femme, avec une touche toute féminine et de jolies couleurs qui vont avec.

Adeline revenez l'an prochain !



L8ZON lors de l'inauguration de son exposition.

Gérard Moiny a, pour sa part, investi la Chapelle Saint-Quentin avec ses aquarelles lors des Journées du Patrimoine !

Cet octogénaire nous étonnera toujours : une petite centaine d'aquarelles étaient accrochées aux cimaises ! C'est le peintre de l'Ardenne ! Spécialement de la vallée de la Meuse : Aiglemont, Montcy-Notre-Dame, Monthermé, Laval-Dieu... Il donne dans le « rustique ». C'est un bon dessinateur ! La chapelle de Saint-Quentin, située dans un joli cadre est particulièrement bien équipée pour les expos !

Il nous a promis de revenir !



Adeline Ruhl a présenté ses oeuvres dans la salle Heinsen.



Gérard Moiny nous a dévoilé une panoplie d'aquarelles illustrant les villages ardennais.

« Une bibliothèque est un hôpital pour l'esprit »

C'était un pari en quelque sorte un défi : redonner vie à la bibliothèque municipale qui avait un peu tendance à somnoler. Eh bien le défi est relevé et depuis maintenant deux ans les inscriptions comme les visites ne font qu'augmenter.



Une fresque agrmente le cadre de la bibliothèque municipale.

Trois fauteuils, un casier à roulettes en guise de table, des revues diverses et variées : la bibliothèque a des airs de salon lecture et commence à être fréquentée.

La déco a été embellie. Merci à Dorianne Gillet pour la fresque qui orne notre mur.

Nous avons reçu en don, une table basse pour plus de convivialité. Merci à Madame Maryse Smigielski.

Une fois par mois, le premier mercredi, a lieu le « café-lecture » où ceux qui le souhaitent viennent partager leurs goûts, leurs souhaits ou tout simplement leur envie d'échanger.

A chaque période de vacances, en partenariat avec Elisabeth Redont, directrice de l'école Jean-Macé, nous nous retrouvons pour des goûters à thèmes, à la fois pédagogiques et ludiques. Merci à la municipalité qui nous fournit le manger et le boire.

Toute cette organisation confirme l'idée selon laquelle « une bibliothèque est un hôpital pour l'esprit ».

Le 11 novembre 2018, nous avons commémoré autour d'un petit-déjeuner offert par la mairie, le centenaire de l'Armistice. Une vingtaine d'enfants accompagnés de leurs parents y ont participé avant de se rendre au défilé.

Nous avons régulièrement la visite de la micro-crèche 1,2,3 Soleil et les petits prennent goût à la lecture et se familiarisent avec les livres et le lieu. C'est une porte concrète sur l'imaginaire.

Dans un village, une bibliothèque ne peut pas se maintenir si on ne la fait pas vivre, et cet espace que nous défendons doit réveiller l'envie de partager.

Nous avons réussi à toucher presque toutes les tranches d'âge, le plus difficile étant de séduire les adolescents qui ont bien du mal à s'intéresser aux livres. Mais nous ne désespérons pas...



De la lecture, mais pas que !



Un atelier animé par Pascale Avril, bénévole à la bibliothèque et qui anime avec d'autres personnes ce lieu de vie.

C'est vrai qu'elle est petite notre bibliothèque de village mais dans ses deux salles claires et accueillantes, chacun peut trouver de quoi se satisfaire : littérature, romans contemporains, policiers, biographies, science-fiction, BD, livres en gros caractères, albums, documentaires variés... L'espace réservé à la jeunesse offre des ouvrages qui intéressent les tout-petits jusqu'aux ados. Il est mis aussi à la disposition des enseignantes de l'école du village qui peuvent s'y rendre avec leurs classes.

Les étagères de l'espace adulte sont garnies au maximum pour le plaisir des lecteurs. En plus du fonds appartenant à la commune, un important renouvellement de livres se fait régulièrement grâce au partenariat avec la Bibliothèque départementale des Ardennes.

Aussi la bibliothèque du village peut être ponctuellement ouverte et à la demande pour les structures comme l'école ou la crèche.

Voilà une petite bibliothèque avec une formidable envie de créer du lien en toute convivialité et en toute humanité. Un lieu d'échange et de partage où chaque lecteur trouvera conseil mais aussi écoute et solidarité dans la bienveillance et le respect.

« Tout lecteur est soit un voyageur qui fait une pause ou quelqu'un qui rentre chez lui. »

Alberto Manguel

Horaire d'ouverture :

Lundi et mercredi de 16h à 18h

Samedi matin de 10h à 11h30

Petites artistes deviendront grandes...



LE LEVAIN DE LA MOTIVATION

Toutes ces « visites » sont encourageantes et nous motivent pour d'autres projets :

- ☺ La venue d'écrivains locaux avec dédicaces
- ☺ Des balades contées
- ☺ Des marches poétiques
- ☺ Des petites conférences
- ☺ La participation à « Mots dits mots lus », la journée sidérale de la lecture à haute voix. En juin, nous avons participé à celle de la bibliothèque de Lumes

et nous avons été séduits. Nous avons donc inscrit l'évènement à notre planning.

- ☺ Solliciter les nourrices agréées pour qu'elles inscrivent une visite régulière dans nos locaux avec les enfants.
- ☺ Envisager éventuellement un partenariat avec les Aiglephiles pour une rencontre sur les arts créatifs.

Cinéma de plein air : les Aiglemontais n'ont pas été « chocolat »



Un moment de convivialité en attendant... Omar Sy

Cette année encore les Aiglemontais ont pu terminer en beauté un été et des vacances placés sous le signe du soleil. Le comité des fêtes a comme les années précédentes organisé une séance de cinéma de plein air.

Qui dit cinéma de plein air, pense au terrain de football communal. Le 27 août, les membres du Comité des Fêtes et de Loisirs aux manettes du barbecue ont vendu saucisses, merguez, tranches de lard, frites et boissons au prix défiant toute concurrence de 1€ la part.

Saint Nicolas



A Aiglemont, la légende de Saint Nicolas est sans cesse revisitée ! Théâtre d'objets, théâtre d'objets grandeur nature, improvisation du public et cette année : La légende en lumière !

Spectacle mis en scène et joué par le Comité des Fêtes et de Loisirs d'Aiglemont, avec la participation de quelques enfants de l'accueil périscolaire du service enfance de la commune.

Saint Nicolas, très généreux, répond présent à l'appel des Aiglemontais, afin de gâter les enfants sages, de friandises et de bienveillance.

Venez, venez, Saint Nicolas et tra la la !



Comme il a fait beau et que la douceur de la température convient à l'évènement, les spectateurs sont donc nombreux à venir s'asseoir sur des chaises ou dans l'herbe parfois, pour assister à cette séance qui est devenue traditionnelle. A la tombée de la nuit, l'ambiance est joyeuse et la projection peut commencer !

Les animateurs ayant toujours le souci de sélectionner un film tout public, c'est « Chocolat » avec Omar Sy qui fut projeté. Le choix de ce film fut judicieux et on peut dire qu'à cette occasion les spectateurs et les organisateurs n'ont pas été « Chocolat ».

Comme tous les ans, rendez-vous est déjà pris pour le dernier mardi du mois d'août 2019.

Au théâtre ce soir



Le Comité de Fêtes et de Loisirs a proposé en septembre dernier une pièce de théâtre intitulée « Chez Odette », jouée par la Compagnie amateur « Les Toqués »

« Chez Odette », c'est un bistrot sans âge, comme on en connaissait autrefois dans les villages. C'est un endroit privilégié où l'on se retrouve pour parler de tout et surtout de rien.

« Chez Odette », on refait le monde et on y est comme à la maison. Les habitués s'accrochent au comptoir comme à une bouée de sauvetage pour oublier la solitude et l'ennui.

Des personnages hauts en couleurs comme :

- Mireille, fan de foot, qui a 5 enfants « pas tous de même père sauf les jumeaux » quoique...
- Simone, la charcutière d'à côté qui aime beaucoup faire l'andouille...
- Marie, naïve et fleur bleue qui attend l'amour et le cousin de Bordeaux.

Un beau succès qui a ravi le public venu en grand nombre dans la salle polyvalente.

**Esch
Matthieu**



COUVERTURE ZINGUERIE

3, rue Jean Macé
08090 AIGLEMONT
06 77 51 94 39

VELUX®

**INSTALLATEUR
CONSEIL**



ORTHOPÉDIE DU PÔLE SANTÉ

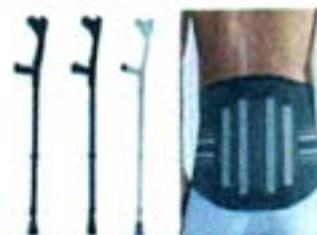
11 rue Marcel DORIGNY Tel : 03 2 4 33 16 04
08090 AIGLEMONT Fax : 03 24 59 92 87

à votre service :
Mme PINOT Véronique

Diplômée d'orthopédie par
L'Université de Pharmacie
de Reims

du lundi au vendredi
8h30 - 12h 14h - 19h

Samedi
9h - 12h



*Boucherie • Charcuterie
Traiteur*



Fabrice
GROSSMANN



5, rue des Campanules
08090 SAINT-LAURENT

03 24 37 57 03
06 26 75 68 50





La commission cadre de vie innove

A quoi sert le fleurissement d'un village ? A améliorer la qualité de la vie ; à améliorer l'image et l'accueil de la commune ; à favoriser le lien social ; à agir en faveur de l'environnement. Autant de tâches auxquelles s'attelle la commission cadre de vie.

Atteindre ces objectifs galvanise les membres de cette commission (élus et bénévoles) ainsi que les agents municipaux dont la féconde imagination permet, chaque année, la création des compositions florales toujours féériques.

Une réunion en avril dernier a donné lieu à la définition de « la feuille de route » 2018. Le jury régional est passé en juillet et s'est prononcé pour le maintien de la troisième fleur.

Le centenaire de la fin de la guerre 14-18 avec fleurissement en bleu-blanc-rouge des vasques de la rue Condorcet a particulièrement attiré l'attention des jurés. A cela, s'ajoutent deux mises en scène dans la rue Pasteur avec des décors à base de matériel de récupération : 3 chaises percées fleuries, 3 fleurs avec roues de vélo, coléus cuivrés dans les bacs jardinières de la mairie et des vivaces dans les bacs en pierre comme le préconisent les comités des villages fleuris.

Et, comme chaque année, le concours des maisons fleuries a été reconduit avec deux catégories : façades, jardin et cours.

Douze participants ont concouru et la remise des prix s'est déroulée le 12 novembre dernier.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION CADRE DE VIE PRÉSENTS : Gérard Moyné / Audrey Catoire / Claire De Waey / Eliane Carré / Thérèse Robert.



Remise des prix du concours communal des maisons fleuries.

PALMARES DU CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Catégorie façades fleuries :

1. Edith Dussard (22 rue des Charrons)
2. Claude Reiter (14 rue Corvisart)
3. Sandrine Lurot (6 rue du Docteur Roux)

Catégorie maisons, cours ou jardins :

1. Jacqueline François (2 impasse R. Sommer)
2. Daniel Larzillière (12 rue de la Vigne)
3. Jean-Noël Domont (14 rue Jean Mermoz)



1^{er} prix catégorie façades fleuries.

Un nouveau conseil municipal : des enfants sérieux et motivés

Le 6 novembre ont eu lieu, dans les locaux du périscolaire, les élections du conseil municipal enfants. Comme toujours, le sérieux de nos jeunes Aiglemontais lors du scrutin fut exemplaire.

Dix candidats étaient en lice pour les sept places proposées. Le vendredi 9 novembre dans les mêmes lieux, les membres du CME ont élu leur maire et ses deux adjoints : Sasha Pazgrat (maire enfant) ; Aloïs Briard (1^{er} adjoint) ; Nina Nouvion (2^e adjointe) ; Alanah Corrette, Thomas Piguët, Arthur Meynckens et Baptiste Ladouce sont devenus conseillers.

En fin de journée, les membres du CME furent invités pour la réception des nouveaux personnels municipaux en mairie.

A cette occasion, le maire Philippe Decobert leur remet écharpes tricolores et cocardes.

Malgré le peu de temps de préparation, ils ont pourtant assuré un service impeccable lors de la cérémonie du



Après leur élection, les membres du nouveau conseil municipal enfants ont été reçus par le maire Philippe Decobert.

11 Novembre, et ils ont décidé de se mettre au travail dès janvier sur un projet relatif à la sécurité routière dans notre commune.



Christine Lambert, nouvelle conseillère municipale

Avec la démission pour raisons professionnelles de Dorianne Gillet, l'équipe majoritaire au conseil municipal conduite par Philippe Decobert a appelé la suivante dans l'ordre de la liste. Il s'agit de Christine Lambert, membre du CCAS depuis 2014, qui réside au lotissement Les Bruyères. Jeune retraitée, Christine participe activement aux commissions municipales.

Solicœur pour épicer la solidarité



L'épicerie Solicœur fait partie d'une association humanitaire d'entraide et d'action sociale. Il s'agit d'un magasin traditionnel ouvert chaque jour sauf le week-end et qui distribue des secours alimentaires et des vêtements.

Solicœur travaille en liaison avec le CCAS et la Banque alimentaire. Ses permanences ont lieu le mardi et le jeudi après-midi de 14 heures à 16 h 30.

Solicœur s'adresse à toutes les personnes habitant sur le territoire de la communauté d'agglomération.

Le public concerné, ce sont toutes les personnes ayant des minima sociaux tels que le RSA, l'allocation adulte handicapé, les personnes retraitées et les personnes travaillant mais dont le restant à vivre, après déduction de leurs crédits ou dettes, ne leur permettent pas de se nourrir correctement.

Ce magasin propose une alimentation équilibrée, composée de fruits, de légumes, de viande, et de produits

d'hygiène de base tels que savon, shampoing, couches pour bébé etc.

Afin de préserver la dignité des personnes, ce magasin n'est pas gratuit mais les produits proposés sont cinq fois moins chers que dans le commerce.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à Madame Doyen, adjointe, à la mairie d'Aiglemont, tél. 06 87 99 23 68. Vous pouvez aussi vous adresser directement à Solicœur. Il faut prendre rendez-vous et se munir de justificatifs de ses revenus et de sa feuille d'imposition.

SOLICOEUR

9 rue Colette - 08000 Charleville-Mézières

Téléphone : 03 24 42 27 82

Mail : solicoeur@orange.fr



Océane Miranda Miss Ardennes et dauphine de Miss Champagne-Ardenne

S'il y a une personne dont on peut dire qu'elle est aussi belle à l'intérieur qu'à l'extérieur, c'est bien Océane Miranda.

Cette jeune femme, originaire de notre commune, vient de coiffer la couronne de miss Ardennes. Quelques jours après, elle termine la soirée de Miss Champagne-Ardenne sur la troisième marche du podium, ceignant ainsi l'écharpe de la deuxième dauphine.

Deux consécutions en très peu de temps, l'année 2018 a été incontestablement celle du bonheur ; celle qui a permis à la fille de notre commune de moissonner les lauriers de la beauté. Nous l'avons rencontrée quand elle est revenue chez ses parents à Aiglemont.

Grande, brune, très avenante, Océane est une jeune femme qui sait ce qu'elle veut. Elle termine brillamment ses études pour être infirmière à Verdun.

Des opérations caritatives

Elle se souvient surtout de sa scolarité dans l'école du village et de son passage à I3PROX où elle a vécu d'excellents moments. En effet, elle participa à l'époque, à la trans-ardennaise animée par Mickaël. Elle évoque aussi avec nostalgie son élection il y a 10 ans au conseil municipal enfants et son mandat où fut achevée l'aire

de jeux de l'espace Raymond-Avril. Elle portait déjà une écharpe, celle d'adjointe au maire enfants.

C'est sur Facebook que son profil a été remarqué par la déléguée du comité miss France, alors que jusque-là elle n'avait jamais songé à participer à un concours de beauté. Elle se décide enfin après plusieurs sollicitations car on lui affirme qu'elle n'a rien à y perdre. Et une semaine après son accord, elle est élue Miss Ardennes. Mesurant 1m70, elle a juste la taille requise.

Son discours de présentation est rédigé pendant la séance de maquillage. Océane n'éprouve pas de pression, elle gagne et c'est mérité.

Elle profite de son titre pour s'investir dans des opérations caritatives comme la récolte de jouets qui a été faite pour le Noël des enfants hospitalisés.

Si elle est Miss Ardennes, elle reste Aiglemontaise et marquera de sa présence la cérémonie des vœux du Maire, honorera aussi l'arrivée aiglemontaise du circuit des Ardennes et le repas des seniors.

La beauté mais aussi l'intelligence, la sensibilité, Océane réunit tout cela. Si elle poursuit des études en soins infirmiers, c'est dans le but de devenir péuicultrice.

On peut lui souhaiter bonne chance pour concrétiser tous ses projets.

L'élection de Miss Champagne-Ardenne comme si vous y étiez !

Vendredi 26 octobre, une petite délégation d'Aiglemontais se rend à Reims pour soutenir Océane Miranda, miss Ardennes 2018, qui concourt pour le titre de Miss Champagne-Ardenne.

Quand nous sommes arrivés vers 19h15, plus de 500 personnes nous ont déjà précédés. Les portes ne sont pas encore ouvertes. C'est à ce moment que la pluie, attendue depuis quelques semaines, se met à tomber. Nous n'entrerons, trempés, dans la salle que vers 20h30. Il faut dire que la fouille des sacs (vigipirate oblige) a ralenti considérablement l'opération.

Pendant le temps passé dans la file d'attente nous nous sommes rendu compte que la concurrence sera dure pour Océane. Certaines candidates ont fait venir leur fan club et les Marnais sont nombreux.

Nous avons bien vu sur le parking quelques voitures et un bus 08 mais les Ardennais se font plutôt discrets. Sur la scène un chanteur, doué probablement, mais passablement inaudible, fait patienter des supporters excités.

Enfin vers 21h, le spectacle commence avec la présentation des sponsors et des différents moments de la soirée, bla bla bla...

Sourire lumineux

C'est Camille Cerf, Miss France 2015, qui représente le comité national Miss France à la place de Sylvie Thellier. Elle est accompagnée de Maeva Couck, Miss France 2018, et de ses 4 dauphines dont fait partie miss Champagne-Ardenne 2017.

C'est enfin le défilé en robe de mariée des 13 jeunes filles qui postulent pour le titre 2018. Océane Miranda porte le numéro 2, elle est accompagnée de sa 1^{ère} dauphine originaire de Vrigne-Aux-Bois portant, elle, le numéro 13.

L'Aiglemontaise avec sa fraîcheur, son sourire lumineux, son joli déhanché doit avoir toutes ses chances.

Les tableaux sont entrecoupés par Philippe Roche un chanteur dont le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il est à voix (au pluriel).

Puis les miss apparaissent de nouveau, successivement en tenue vaporeuse blanche, en maillot de bain. Elles doivent aussi se présenter pendant quelques minutes. C'est un exercice oral difficile qu'Océane ne maîtrisera pas au mieux mais son trouble qui transparaîtra rapidement ne l'empêchera pas d'emporter la sympathie du public. N'est pas une bête de concours de miss qui veut et certaines de ses concurrentes aguerries ne se présentent pas pour la première fois.

Après un entracte très très long où chacun doit voter, commence enfin la phase finale, le clou du spectacle. Il est minuit.



C'est un show présenté par Maéva Couck et ses dauphines. Si la chorégraphie est assez simpliste, les costumes et les demoiselles sont superbes. Ce show est le dernier de la saison pour les miss qui se sont produites dans toutes les régions de France.

Impatients mais confiants

Vient enfin le moment tant attendu avec le résultat des votes. Nous sommes impatients mais confiants car près de nous un groupe bruyant ne cesse de clamer : Océane, Océane... Elle a aussi ses supporters.

Elle n'est pas 4^e dauphine, il en reste 12.

Elle n'est pas non plus 3^e dauphine, Océane est dans les onze restantes.

« La seconde dauphine est... est le numéro 2 ! Ça y est, Océane est 2^e dauphine. Super ! Elle est seulement devancée par des Marnaises dont les supporters sont très (trop) nombreux dans la salle.

Bref, selon nous, elle était la plus belle. En plus elle a été ovationnée par le public sensible à son sourire ; d'ailleurs, le groupe de jeunes fans (des étudiants de l'école de soins infirmiers de Verdun comme elle) sont satisfaits.

Il est 1h30, il nous reste une heure de route à faire.

La soirée a été longue mais elle valait le coup. Nos voix ont compté. Océane est la 3^e plus jolie demoiselle de Champagne-Ardenne. Elle a été l'honneur d'Aiglemont et des Ardennes durant toute cette soirée.

Félicitations !

La rocambolesque aventure d'Alain Quatreville

Bien connu des Aiglemontais, Alain Quatreville vient de vivre une année peu banale. En effet en quelques mois, il est devenu une vedette de magazines people aux Etats-Unis et a fait le buzz sur Facebook.

Son aventure a commencé il y a 75 ans dans son village de Beaumont en Argonne où sa mère a sauvé in-extremis et caché une petite fille juive réfugiée avec son père dans le village après la « rafle du Vel d'Hiv ». Cette aventure s'est terminée au mois de juillet 2018 quand toute la famille de la petite Charlotte maintenant grand-mère et vivant à Phoenix en Arizona a rencontré le fils de la receveuse des postes courageuse, dans ce même village ardennais.

Grâce aux recherches de Christine Dollard-Leplomb, présidente ardennaise de la fondation pour la mémoire de la déportation et à Facebook, Alain et Charlotte avaient repris contact dès 2014.

Mais depuis juillet de cette année, Alain Quatreville enchaîne les interviews sur plusieurs radios françaises. Invité également à New-York pour une émission de télévision, il évite de faire l'aller-retour en trois jours grâce à un entretien téléphonique. Buzz sur Facebook avec 30 000 vues.

Enfin en juillet, c'est la très médiatique rencontre à Paris devant le mur du souvenir de la Shoah. 14 membres de la famille de Charlotte Rozenchwajg devenue par son mariage Adelman rencontrent celui pour qui, elle restait la Lotte de son enfance.

Ce moment si émouvant fut filmé par une équipe de cinq cinéastes, mais ce fut à « la mode américaine » c'est-à-dire avec présentation « mise en scène » devant des « spectateurs émus ». Ces prises de vues ont duré presque une journée devant le nom de la maman de Charlotte morte à Auschwitz sur le « Mur des Noms » pour une diffusion de quelques minutes. Le documentaire relatant ces retrouvailles sera retransmis outre-Atlantique.

Enfin tout le monde se déplaça en bus vers le petit village des Ardennes où Charlotte avait passé une partie, souvent tragique de son enfance, et qu'elle avait depuis un peu occulté. Elle se souvenait surtout des moments où on la cachait dans des caves. Selon Alain Quatreville, Charlotte maintenant âgée de 86 ans et qui vit aux Etats-Unis depuis la fin de la guerre, n'a pas perdu son accent français lorsqu'elle parle américain mais ses enfants, eux, sont devenus de véritables yankees.



Alain, qui porte le costume marin fabriqué par le père de Charlotte.



L'émouvante rencontre d'Alain Quatreville et Charlotte Rozenchwajg.



Christian apporte son aide lors des manifestations municipales.

Christian Germain, bénévole infatigable

Christian Germain habite le Fond de l'Épine depuis plus de 40 ans. Cet homme courageux a travaillé toute sa vie en usine dans des conditions parfois difficiles, partant tôt le matin par tous les temps.

Il avait bien mérité le repos qu'il a eu en prenant sa retraite, il y a quelques années. C'était sans compter sa gentillesse et son besoin de se dévouer puisque, depuis, il propose ses services aux associations du village pour des installations de tables, de chapiteaux, la distribution de flyers : dans la discrétion, toujours avec le sourire, bref un vrai bénévole !

Hommage au collectionneur Christian Lareppe

On peut dire que sa passion était dévorante. D'abord parce qu'il était un grand lecteur. Ensuite il était un collectionneur hors norme. Christian Lareppe, disparu en début de l'année 2018, a laissé derrière lui une impressionnante collection d'albums de bandes dessinées.

Nous l'avons rencontré pour Aiglemont Magazine en 2013. Nous avons alors pénétré dans un univers extraordinaire que seuls quelques initiés avaient le privilège de visiter. C'est que Christian Lareppe occupait la majorité de ses loisirs à rassembler, découvrir, relire des albums qu'il collectionnait depuis son enfance.

La visite de son grenier, entièrement occupé par des étagères pleines à craquer, séparées par d'étroits couloirs, procurait une sensation d'émerveillement, d'étonnement, de stupéfaction même devant l'abondance et la richesse qui se trouvaient réunies dans ce labyrinthe enchanté. C'est là, dans cet espace de 100 m² que Christian régnait en maître au milieu de plus de 10 000 histoires qu'il savait si bien classer dans chacune des écoles qui partagent la BD.

Au milieu d'un univers aussi chargé, il avait quand même trouvé la place de s'aménager près d'une fenêtre un petit coin confortable pour la lecture.

Sa collection de livres s'était enrichie de quelque 400 précieux dessins réalisés par les auteurs à son attention et dédiés.

« C'est une collection qui a vu le jour il y a plus de 65 ans. A cette époque, fin des années 40, il existait peu de moyens



Christian Lareppe, collectionneur de bandes dessinées, nous a quittés en 2018.

de distraction pour les jeunes : pas de TV, pas d'émissions pour les jeunes à la radio, (un gros poste qui trônait dans la cuisine), peu de jouets, pas de cinéma etc. Seuls les illustrés, comme on disait à l'époque, qui paraissaient toutes les semaines et se comptaient en grand nombre (Tintin, Spirou, Mickey, Cœur Vaillant, Âmes vaillantes, l'Intrépide...), apportaient quelques distractions. »

Voilà comment Christian expliquait l'origine d'une passion qu'il aura nourrie tout au long de sa vie.

Les personnages de BD ne deviennent pas seulement orphelins à la disparition de leur créateur, ils peuvent se sentir aussi bien seuls et abandonnés quand celui qui les aimait tant disparaît à son tour.

Année 1918 à Aiglemont : le

Toujours sous le joug de l'ennemi, les Aiglemontais durent payer en 1918 la somme de 135 796 anciens francs (232 827 €) de contribution de guerre soit plus de 350 fois ce qu'ils avaient payé en 1914. Selon Marcel Dorigny, l'historien local, ces réquisitions étaient insupportables.

Ce qui attrista le plus les villageois fut, en janvier et février 1918, l'enlèvement des candélabres de l'église, des rouages et des horloges et surtout de la cloche. Celle-ci fut remplacée jusqu'en 1921 par une petite cloche prêtée. En mars, Aiglemont devient une prison pour ses habitants qui n'ont plus le droit de quitter le village.

En juin les enfants de 13 ans furent réquisitionnés pour le travail forcé dans les champs et dès septembre, devant les coups de boutoir des alliés, hommes et femmes furent dispersés dans les environs.

Le pillage du village

A partir du 17 septembre un camp de prisonniers fut installé au bas de la colline de Saint-Quentin. Les Aiglemontais n'hésitèrent bien sûr pas à faire tout ce qu'ils pouvaient pour arracher à la mort les 250 à 300 prisonniers français et anglais qui s'y trouvaient.



L'Abbé Bertrand qui officia à Aiglemont durant 40 ans.

Enfin le 29 octobre, la plupart des habitants furent évacués sur la rive gauche de la Meuse. La patrouille de culture décampa le 5 novembre, l'officier et la dizaine d'hommes restés sur place organisèrent un pillage qui eut son apogée le 8 novembre dans un village vidé par ses huit derniers occupants.

Si aucun militaire aiglemontais ne trouva la mort en 1918, les villageois eurent la tristesse de constater le décès, le 28 juin, de l'abbé Bertrand, curé de la paroisse depuis 40 ans. Une séance extraordinaire du conseil municipal est convoquée à cette occasion à la demande de Mlle Morin, cousine du prêtre. Ce dernier fut inhumé aux frais de la

commune dans la chapelle Ste-Anne du cimetière, compte tenu de son ministère au service des Aiglemontais pendant 40 années, un fait exceptionnel dans un pays laïc.

Si le 11 novembre à midi Charleville était libérée, ce n'est que le 17 qu'un régiment colonial parcourait Aiglemont.

Quand ils revinrent, les Aiglemontais constatèrent que le camp de prisonniers occupé ultérieurement par les Français servait maintenant de « lager » destiné aux soldats allemands. Aiglemont avait perdu 18 de ses enfants, soldats, sur le champ de bataille durant les années de guerre, sans compter les 3 victimes civiles.

Si l'on consulte les registres des délibérations du conseil municipal de cette année-là, on découvre d'autres informations.

Pas si simple la vie d'un maire

Léon Michel qui avait été élu maire en 1912 a eu à gérer Aiglemont pendant ces années douloureuses de l'occupation. Il devait composer entre les habitants pas toujours compréhensifs. Lui-même n'était pas quelqu'un de très souple et les antagonismes au sein de la population aiglemontaise furent fréquents.

Dès le premier janvier 1918 commença un conflit qui dura toute l'année et créa une ambiance de suspicion dans le village.

Ce jour-là, le garde champêtre Emile Bourgerly, également appariteur municipal, c'est-à-dire informateur auprès de la population des instructions de la mairie, dit au secrétaire de mairie également instituteur qu'il n'était plus à son service et qu'il était inutile de l'appeler.

Le maire, choqué, considéra qu'il s'agissait de l'abandon d'un service public et constituait une faute grave car ce poste était indispensable dans la situation de guerre ou se trouvait la commune.

« Inertie préjudiciable »

Le garde champêtre fut révoqué de ses fonctions d'appariteur sur le champ ; fonction confiée à Emile Henrion nouvel appariteur. Emile Bourgerly convoqué en réunion du conseil municipal le 13 janvier, confirma qu'il souhaitait cependant conserver ses fonctions de garde champêtre.

Pour le maire, ce même garde champêtre avait « fait preuve d'une inertie préjudiciable aux intérêts des habitants et notamment durant l'année 1917 où il n'a fait aucun service de gardiennage, ni de police ».

fardeau financier de la guerre

Le conseil municipal a considéré que depuis le début de la guerre il avait fait preuve de négligence dans l'accomplissement de son service, que par ses bavardages maladroits et ses propos inconsidérés et malveillants, il a cherché à gêner l'administration municipale, que son attitude n'a pas été celle d'un fonctionnaire loyal.

La demande de révocation du garde champêtre fonctionnaire assermenté est faite au préfet.

La culture des pommes de terre

Lors de la séance du 24 mars se retrouve traité le problème de la culture des pommes de terre, sujet qui avait posé de nombreuses controverses précédemment.

Les pommes de terre, qui avaient été cultivées en commun en 1917, le seront encore en 1918, cependant la commune octroie 2 ares supplémentaires de terrain par personne aux habitants qui le souhaitent.

Ceux-ci fourniront 40 kg de plant pour recevoir une part de la récolte. Un système complexe de calcul des plants et des revenus fixe les aides financières et matérielles de la commune devant permettre aux Aiglemontais de s'y retrouver.

Lors du même conseil municipal, le maire évoque le sujet des ravitaillements remboursables. Au début de la guerre, les Aiglemontais ne pouvant payer leur ravitaillement comptant ont bénéficié d'aménagement de prêts remboursables avec un intérêt de 5%.

En 1918 la situation a changé comme le signale Léon Michel.

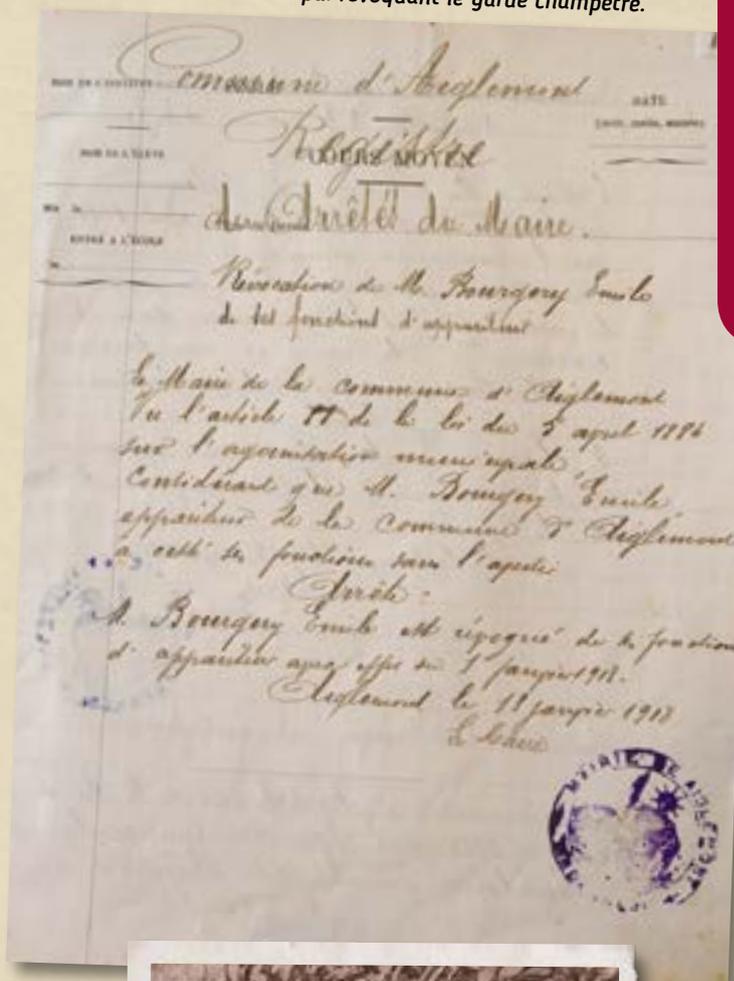
La plupart des habitants ont, soit travaillé pour l'ennemi, soit vendu à un prix élevé leurs légumes à Charleville et à Nouzon. Ils n'ont plus les mêmes difficultés financières que précédemment. Les débiteurs de la commune doivent verser avant le 1er avril une somme qui sera remboursée d'ici le 1er octobre. Si cette somme n'est pas versée un intérêt de 5 % sera demandé.

Une liste de citoyens assujettis à cette taxe est publiée. Des aménagements pour certaines familles sont créés. Au cours de l'année, des habitants seront ou radiés ou ajoutés à cette liste qui fera polémique.

Le 19 mai un bilan des emprunts faits au début de la guerre signale qu'ils ont été remboursés aux créanciers avec un intérêt de 5%.

Si certains ont laissé leur argent à la disposition de la commune, d'autres, absents à cette date, ne verront plus la valeur de leur intérêt augmenter à partir du 12 mai.

L'arrêté municipal révoquant le garde champêtre.



Léon Michel, sa fille et son petit-fils.

LA COMPTABILITÉ DE LA COMMUNE

Le 29 mai, le garde champêtre dont la révocation n'est pas encore prononcée, récidive en écrivant une lettre insinuant que le secrétaire de mairie n'est pas honnête. Dans le même temps une habitante prétend que des intérêts supérieurs à 5% ont été versés à certains créanciers.

Ils sont tous les deux convoqués le 2 juin pour donner des explications à cette lettre et vérifier l'exactitude de la comptabilité de la commune. Ils ne se sont pas présentés et le maire doit fournir les explications au conseil.

Pour M. Bourgerie, garde champêtre, « le secrétaire s'est approprié les 40 à 50 œufs qu'il a vus en entrant à son domicile par une porte laissée ouverte. Ces œufs devaient être livrés à l'armée d'occupation ».

Le secrétaire quant à lui proteste contre l'intrusion du garde champêtre chez lui, et fournit un décompte précis des œufs fournis, décompte validé par les Allemands.

D'autre part, tous les créanciers de la commune ont donné au secrétaire de mairie quittance des sommes qui leur ont été remboursées.

Si le maire ne doute pas de l'intégrité de son secrétaire de mairie, il reproche aux deux lâches de ne pas s'être présentés et convie la population d'honnêtes gens à ne pas se faire complices d'individus malfaisants, ignorants et incapables et de faire bloc autour de la municipalité en ces temps difficiles.

Un groupe de 4 personnes est chargé de surveiller les champs destinés à la nourriture des habitants.

Transport du bois à dos d'homme

Le 4 août, à Aiglemont on se prépare à l'hiver, il est demandé également aux Aiglemontais de ne pas couper plus de bois qu'il n'est nécessaire car on manque de charbon, sinon des intérêts sur le bois seront demandés. Si le bois du pourtour peut être ramassé sans problème, celui de la forêt devra être obligatoirement transporté à dos d'homme ou à la brouette. Le transport en voiture se verra soumis au paiement d'une somme fixée selon le nombre de chevaux ou de bœufs tirant la voiture.

Bien entendu, cela ne concerne que le bois servant au chauffage des Aiglemontais et pas au commerce.

Durant cette même réunion, le maire informe le conseil que l'ex-garde champêtre l'a dénoncé à la gendarmerie allemande qui, après enquête, enterre l'affaire et s'est fait - lors de l'audition - une piètre opinion de l'homme. Déjà suspendu depuis un mois, il est à la suite de cette dénonciation révoqué pour ce qui est considéré comme un acte de trahison.

Le conseil oblige également un habitant qui ne voulait pas se déplacer en mairie le 11 août pour toucher de l'argent qui lui était dû par l'autorité allemande, de le faire sous peine de mise en demeure, sinon à partir du 13 août il lui sera réclamé 1 franc de tenue de compte par jour de retard.

Lors de cette même séance, le maire informe le conseil de la demande d'aide (pommes de terre), du docteur Richelet pour soigner les Aiglemontais au même tarif

qu'avant la guerre. La commune, ne pouvant supporter cet effort, fait appel aux habitants.

Le 8 septembre, le conseil reproche à certains chefs de familles nombreuses de ne pas avoir fait l'effort de planter des pommes de terre. Ils sont responsables de la faim de leurs enfants, mais la mairie considère que les enfants qui ont le malheur d'avoir des parents aussi ignorants ont droit à la protection des pouvoirs publics. Ils recevront une partie de la récolte des plantations des personnes décédées.

Après le 11 novembre, les Aiglemontais devaient reconstruire et se reconstruire. Et dès le début de 1919, les problèmes de ravitaillement et surtout de l'organisation des écoles furent à l'ordre du jour des réunions du conseil. Un nouveau conseil serait élu en fin d'année mais cela est une autre histoire.

L'ancienne brasserie d'Aiglemont occupée par les allemands.



Organisation de la paix en France et dans le monde

Si elle marque la fin de la Première Guerre mondiale, l'année 1918 est jalonnée aussi par de nombreux événements qui induiront conflits et difficultés durant tout le XX^e siècle et ont encore des conséquences actuellement. La déclaration Balfour de novembre 1917 promettant la création d'un foyer juif en Palestine et les accords franco-anglais Sykes-Picot, partageant celle-ci entre influence française et anglaise, organisent pour plus de 100 ans des situations de conflit, au Moyen-Orient.

Le 8 janvier, les 14 points de Wilson l'Américain organisent la paix pour la fin de la guerre.

Le 3 mars, le traité de Brest-litovsk marque la paix entre la Russie soviétique de Lénine et Guillaume II et permet à celui-ci de concentrer ses efforts de guerre sur le front ouest.

En juillet, l'empereur Nicolas II et toute sa famille sont assassinés à Lékaterinenbourg.

En juillet aussi, commence la bataille des 100 jours qui, après la dernière offensive allemande lors de la deuxième

bataille de la Marne, marque le début de la reconquête du territoire français grâce à l'arrivée de 2 millions de soldats américains. Ils sont mis par leur général Pershing, sous le commandement de Foch. Cette bataille se terminera le 11 novembre.

Début en août de l'épidémie de grippe espagnole qui va occasionner la mort de 20 millions de personnes jusqu'en 1920.

9 novembre, c'est l'insurrection de Berlin. Le début de la révolution en Allemagne va forcer le Kaiser, Guillaume II, à abdiquer, face à des émeutes qui enflamment le pays. Le social-démocrate Friedrich Ebert forme le nouveau gouvernement. C'est la fin de l'Empire allemand et la proclamation de la république par le chancelier Philipp Scheidemann. Guillaume II s'enfuit aux Pays-Bas.

Le 11 novembre, enfin, est signé l'armistice, dans la clairière de Rethondes en forêt de Compiègne, qui met fin au conflit.

Augustin Trébuchon, le dernier poilu mort dans les Ardennes le 11 novembre 1918 à 10h50, dix minutes avant l'armistice.



L'histoire du village : une vraie passion

Ecouter les anciens, stimuler les mémoires, rechercher et collecter les traces, transcrire ou raconter, sont les objectifs d'un groupe de personnes passionnées par l'histoire du village. Il peut s'agir d'une personne, d'un objet, d'un outil, d'une activité, d'un bâtiment ou d'un lieu...

Pour inaugurer ces recherches, le choix du groupe s'est porté sur le quartier du Fond de l'Épine situé à l'entrée d'Aiglemont en venant de Charleville. Son peuplement est assez récent puisqu'il date du début du XX^e siècle. La venue de trois familles qui ont fait souche, la découverte de carrières, la construction de la voie ferrée et de la route ont permis à ce quartier de prendre de l'ampleur.



Les passionnés d'histoire locale vous donnent rendez-vous un mardi sur deux.

L'épine ou prunellier qui croît au fond d'un vallon est une espèce redoutable par ses épines, pionnière et envahissante, mais utile aux hommes, aux oiseaux et aux insectes.

C'est l'histoire d'un vallon surplombant une magnifique courbe de la Meuse avec son paysage champêtre : ses bois, prés, terres cultivées, où le ruisseau d'une source agrément le domaine de la cressonnière. C'est l'époque, 1890, des résidences secondaires des industriels voisins, faites de petits abris en bois ou pierres de pays, desservies par la nouvelle route ou la voie ferrée.

C'est une histoire de frontière géologique, la faille d'Aiglemont, entre l'Ardenne primaire et les terrains jurassiques. Une fièvre vient de se répandre dans tout le village : on sonde, on creuse, on fouille le sol, on éventre les collines à la recherche de sable dit de fonderie et de dalles de pierres à tailler.

Frontière entre deux royaumes

Cette œuvre de destruction est arrivée au Fond de l'Épine par la colline du Terme de Manicourt et est à l'origine de son urbanisation. C'est l'histoire de trois beaux-frères

qui investissent la Terre-les-Vaux en 1911, stoppés net dans leurs rêves de bâtisseurs par la Grande Guerre, heureusement relayés par d'autres familles réfugiées là, ponctuellement ou définitivement. Au recensement de 1936, le quartier se compose de 101 personnes, soit 33 foyers.

C'est un quartier où l'on vit, travaille à la carrière ou à la ville, où l'on danse, qui s'organise et s'agrandit peu à peu. A la Seconde Guerre mondiale, il est bouleversé par l'activité clandestine du résistant Paul Royaux et par un drame familial dont les répercussions dépassent le village.

Ce fut, il y a bien longtemps l'histoire d'une frontière entre deux grands Seigneurs, celui de la châtellenie de Château-Regnault, quand Aiglemont en faisait partie, et celui de la Principauté d'Arches au temps des Gonzague ; tout cela avant de devenir une frontière entre deux puissants royaumes, la France et l'Empire...

Reconstruire, structurer, intégrer, agrandir, embellir, les habitants ont fait de ce quartier un lieu de vie agréable et recherché.

La prochaine piste de recherche concernera la vie de Paul Royaux le résistant et un autre quartier de notre commune.

Cette initiative est particulièrement intéressante et nous invitons tous les Aiglemontais détenteurs d'informations (quelles qu'elles soient) à contacter les membres de ce groupe, ils vous en seront reconnaissants.

Pour ceux qui sont intéressés, ce groupe d'habitants passionnés d'histoire du village se réunit autour de Ghyslaine Bajot un mardi sur deux, de 14 à 16h, dans la salle du conseil municipal.



Photo du cadastre en 1835 présentant le Fond de l'Épine.



MULTIFONCTIONS - N&B - COULEURS - FAX - IMPRIMANTES
CONTRATS DE MAINTENANCE - MOBILIERS DE BUREAUX



Tony DANTIER

Port : +33 (0)16 76 03 26 34
Fixe : +33 (0)3 24 33 13 44



12, rue du Grand Ban 08000 LA FRANCHEVILLE
mail : contact@etspayart.com



4 Allée de la Côte des Blancs
Parc d'activités terres Rouges
51200 EPERNAY

Tél : 03 26 54 40 50 Fax : 03 26 55 67 81
Site : www.dephi.fr E-mail : info@dephi.fr

**TP
PONCIN**



**TERRASSEMENT - DEMOLITION
TARMACADAM - RESEAUX**

16, route d'Aiglemont 08700 LA GRANDVILLE

Tél : 03 24 57 43 05 - Fax : 03 24 58 28 41

email : tp.poncin@orange.fr



08000 WARCQ
03 24 33 42 42
CONTACT@FUSIONGRAPHIC.FR
FUSION GRAPHIC

**Faites
LE PLEIN
DE PUB**

Ensemble. Créons votre communication!

URGENCES GUÊPES ARDENNES

écophyto2018

Nature et jardins : l'entretien des plantes
moins, c'est mieux



STYMBLES

Destruction de tout
type de nuisibles :

guêpes, mouches, moustiques,
frelons, blattes, puces, punaises,
rats, loirs, souris, acariens gale,
dépigeonnage, désinfection...

Interventions sur toute la Champagne Ardennes 7J/7
DIAGNOSTIQUE et DEVIS IMMEDIAT par TELEPHONE !

Traitement des URGENCES dans l'HEURE
SECTEURS : CHARLEVILLE, SEDAN, VENDRESSE, VOIZERS, RETHEL

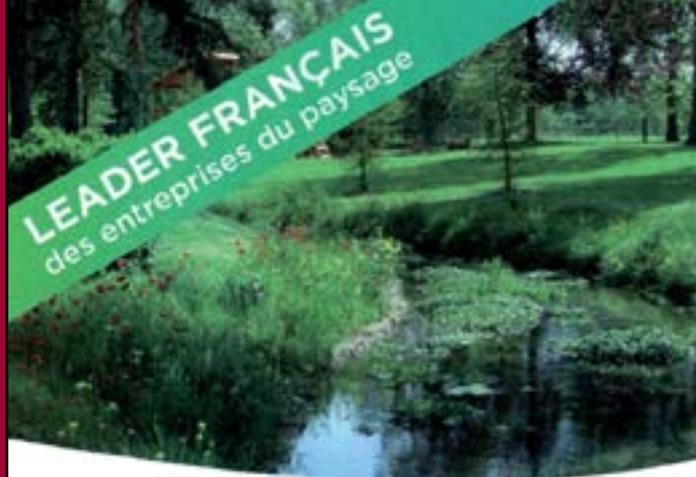
Enlèvement et Sauvegarde ABEILLES-BOURDONS-FOUNES

Téléphonez-nous vite !!!
INTERVENTIONS 7J/7



SOCIÉTÉ ACAN - 03 24 37 58 14

WWW.ACAN-08.FR



idverde

CRÉER ET ENTREtenir LE PAYSAGE

Agence de Charleville

Route de Belval - 08000 WARCQ - Tél. : 03 24 52 95 61

idverde.com



SAB fait couler l'eau à Bohicon

Cette année encore les activités de l'association Solidarité Aiglemont Bohicon ont été denses et diverses. Avec trois missions effectuées au Bénin durant les derniers mois, ces déplacements sur le terrain ont permis de suivre la réalisation des travaux effectués au bénéfice de la population, à savoir la construction sur deux années de dix puits et châteaux d'eau.



Les deux maires ouvrent le robinet distribuant l'eau aux habitants de Bohicon.

Le maire de Bohicon (en bleu), celui d'Aiglemont et le président Jean-Pierre Dumaux ont coupé le ruban inaugural de l'équipement créé dans un collège du centre ville

Le premier puits a été implanté dans un projet de maraîchage porté par la mairie de Bohicon où l'eau que nous avons mise à disposition est utilisée pour la culture des légumes qui sont ensuite vendus sur les marchés. Cette coopérative fait vivre une dizaine de familles qui peuvent ainsi continuer à développer leur activité. Trois autres puits ont été creusés aux abords des centres de santé et maternité, dispensaires qui permettent à la population d'avoir un accès aux soins.

Un autre fait le bonheur des collégiens du CEG1, établissement scolaire qui compte 3 000 élèves situé au

centre de la ville. Ce collège dispose maintenant de points d'eau permettant aux élèves de se laver les mains pour améliorer l'hygiène mais aussi de se désaltérer après les séquences de sport. Inutile de vous témoigner de la joie partagée qui illuminait les visages de tous ces jeunes lorsque l'eau venant du château d'eau coulait en abondance dans les robinets installés dans la cour.

C'est fin octobre que la délégation conduite par le maire Philippe Decobert, accompagné de Jean-Pierre Drumaux, le président de l'association SAB, et Daniel Georges adjoint au maire, a pu ainsi inaugurer et mettre à disposition des utilisateurs ces équipements. La gestion est maintenant entre les mains d'un comité d'habitants qui collectera une contribution modique afin d'assurer la pérennité des installations et le paiement des factures d'énergie.

Ces puits et réservoirs représentent un total de 100 000€ financés par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Région Grand Est, la communauté d'Agglomération Ardenne Métropole, la commune d'Aiglemont pour 4 000€ et des dons effectués par les membres de l'association SAB souhaitant soutenir ce projet.

4 000 paires de lunettes distribuées

Cette dernière mission a été également consacrée à la remise en état de salles de classe dont la toiture a été détruite lors d'une tempête début septembre jetant les écoliers dans la cour faute de bâtiments en état.



ANICET



XAVIER

Deux jeunes volontaires internationaux, en service civique, accueillis durant sept mois à Aiglemont.

Les actions de l'association ont été complétées durant l'année par la distribution de lunettes dans les centres de santé permettant aux habitants de recouvrer une vue correcte. Ce sont en effet plus de 4 000 paires de lunettes qui ont été collectées par Cécile, une bénévole sur le secteur du Sedanais qui, avec le renfort d'élèves du lycée Jean-Baptiste Clément, a installé des points de collecte permettant d'obtenir un nombre impressionnant de lunettes.

Enfin depuis le début décembre, l'association accueille deux jeunes volontaires Béninois titulaires d'une licence technologique, Anicet et Xavier, qui vivent au rythme du lycée sedanais en assistant aux cours dédiés aux nouvelles technologies et au développement durable. Outre la présentation de leur pays aux lycéens ardennais et de diverses animations qu'ils devront conduire dans la commune d'Aiglemont, ils devront, à leur retour au Bénin fin juin, restituer les connaissances et compétences acquises au profit de lycéens de l'établissement d'enseignement technique de Bohicon.

Toutes ces actions poursuivies depuis une dizaine d'années maintenant, témoignent de l'engagement d'une poignée de bénévoles qui ne demandent qu'à être rejoints pour les aider à amplifier cette coopération nord-sud.

Association SAB
Mairie d'Aiglemont
08090 Aiglemont



Sur chaque installation, une plaque rappelle les partenaires de l'opération.



Les latrines construites en complément des châteaux d'eau au bénéfice des collégiens.



Le toit des salles de classes ravagé par la tempête et remis en état grâce à l'action de l'association SAB.



Bienvenue aux Cueilleurs de Safran

Une nouvelle confrérie a vu le jour au printemps dans les Ardennes. Il s'agit de la confrérie des Cueilleurs de Safran.

Sous l'impulsion d'Aurélie Hazard, cette confrérie, la deuxième de notre commune, regroupe les amateurs qui, chaque automne, vont dans la safranière cueillir ces fleurs violettes, apparentées à la colchique, dont les étamines forment une épice colorée et parfumée. Ces amateurs apprécient aussi les préparations culinaires qui l'utilisent.

Forte d'une dizaine de confrères, elle a vocation à participer à toutes les manifestations qui regroupent les confréries comme par exemple au festival qui a lieu chaque année en mai, place Ducale à Charleville.

Amitié et convivialité

Comme dans toutes ces associations gastronomiques, il s'agit bien sûr de promouvoir la cuisine locale ou française. Son objectif est de « défendre et promouvoir le safran, y compris son mode de culture et ses recettes associées, dans un esprit d'amitié et de convivialité. »

Il s'agit aussi - et c'est visible - de se retrouver entre amis dans une ambiance festive où l'humour a toute sa place. Preuve s'il en est des noms que se sont donnés les membres puisque si le président, Vincent La Rosa, en est devenu « le grand Pistil », les autres confrères sont : Le Grand Pétale (secrétaire) ; La Grande Étamine

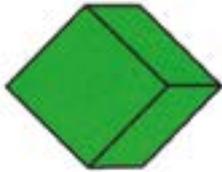
(trésorier) ; Le Maître Bulbe (Maître de cérémonie) ; Les Crocus (Ambassadeurs actifs avec costume de cérémonie).

Les tenues, créées et fabriquées par Bernadette Gillet, rappellent les couleurs de la plante ; tunique jaune pour le safran lors de sa préparation, toque rouge pour les étamines du safran et enfin écharpes violettes pour la couleur des crocus. Chaque confrère est muni aussi d'un petit panier pour déposer les fleurs lors de la cueillette.

Pour Aurélie et Mathieu Hazard, qui se sont lancés il y a deux ans dans la culture du safran, initier cette confrérie est un beau challenge. Ils ont l'espoir de compter parmi eux les cueilleurs de safran de « l'Or Rouge des Ardennes » qui eux, dans le Sedanais, se sont lancés aussi dans cette culture qui trouve dans les Ardennes un sol et un climat particulièrement adaptés. En effet le safran ardennais est particulièrement recherché pour sa qualité.

Nous souhaitons la bienvenue à cette nouvelle association aiglemontaise. Elle montre une fois encore qu'à Aiglemont, on aime la bonne chère et qu'il y fait bon vivre.

Siège social
20 rue Condorcet
08090 Aiglemont



EFIBAT

Fermetures, automatismes, vérandas

FERMETURES AUTOMATISMES VÉRANDAS



Tél : 03 24 58 02 22

Fax : 03 24 58 43 20



efibatsarl@wanadoo.fr

Route de Deville 08150 SECHEVAL



CHAUFFAGE PLOMBERIE ENTRETIEN DÉPANNAGE

7, rue Marcel Dorigny
08090 AIGLEMONT

Tél : 03 24 33 40 15

Fax : 03 24 33 33 50

E mail : Chasac.perrin@wanadoo.fr

micro-informatique - périphériques
papeterie - consommables - mobilier de bureau
loisirs créatifs - fournitures scolaires et de bureau

Burocenter

4 Av. Ch. Boutet à Charleville-Mézières

Tél : 03.24.56.56.56 - Fax : 03.24.56.15.15

P

Accès direct
parking J.B. Clément



MAÇONNERIE GÉNÉRALE

30 Grande Rue 08090 DAMOUZY

Tél. : 03 24 59 15 48 - Fax : 03 24 59 33 73

Depuis 10 ans
au service des
particuliers pour
l'entretien du jardin !



SARL **SOS**
JARDIN

06 69 30 13 38

Tonte de pelouse
Taille de haie
Tous travaux de jardinage

Services à la personne

> Déduction fiscale 50%* *selon loi de
finances en
vigueur

Nouvelle adresse :

9, rue Jean Mermoz à AIGLEMONT

mail : sarlsosjardin08@gmail.com

Siret : 503 837 489 00029



柔術
JU JUTSU

Ju-jutsu traditionnel : de nouveaux promus

Plusieurs membres du club ont obtenu des grades et titres au cours de la saison dernière : Jacques Roynette obtient le titre de JO Mokuroku, Guy Miel, le titre de Hon-Mokuroku, Geneviève Cahour, le titre de Renshi.

Un titre honorifique pour Guy Ledoux, encadrant qui a débuté le Ju-jutsu traditionnel à Monthermé en 1983. Il a obtenu sa ceinture 1^{er} stade des valeurs (ceinture de couleur noire) en 1990. Il a été nommé Maître (okuden shihan - ceinture violette avec un liseré rouge) le 24 avril 2018.

Ce chemin parcouru représente une somme d'expériences spéciales, que seul peut avoir celui qui l'a faite. La hiérarchie du Ju-jutsu n'est pas qu'une apparence. Elle constitue une série d'étapes, dans une discipline particulière, qui ne peut pas être seulement étudiée, mais qui nécessite d'être vécue.

Ce n'est pas seulement devant l'habileté technique supérieure de leur encadrant que les ju-jutsokas aiglemontais

s'inclinent, mais devant plusieurs années de discipline, de courage, de patience et d'efforts !

L'enseignement, non seulement par des mots, mais aussi par des silences, un regard, un encouragement ou une sévérité, est respecté, car sans respect, aucune confiance ne peut naître, et sans confiance, aucun enseignement ne peut être donné, ni reçu.

Guy Ledoux est suffisamment modeste, et connaît les limites de sa connaissance, mais ce qu'il sait, il le transmet avec générosité.

Souhaitons aux jeunes élèves de vivre un tel chemin !

Félicitations aux nouveaux promus du Club Sportif d'Aiglemont.





« Un esprit sain dans un corps sain »

L'association Aiglemont Sport Bien-être propose plusieurs activités parmi lesquelles vous pourriez trouver celle qui vous convient et qui vous permettra d'avoir, comme disait Juvénal, « un esprit sain dans un corps sain ».

LE BODY-KARATE. Sa pratique allie des techniques simplifiées de karaté à la musique qui est l'expression même de la vie et du bien-être. Pour tirer le meilleur parti du potentiel corporel, le Body-karaté recourt à des postures, des mouvements, des enchaînements qui exigent une discipline mentale tout autant que physique.

C'est une activité thérapeutique, parce qu'elle assouplit le corps et détend l'esprit tout en permettant une remise en forme et le développement d'une bonne condition physique. L'énergie circule à travers le corps, les mouvements sont plus fluides, on constate une amélioration du bien-être et de la santé. Ces cours de Body-karaté sont assurés par un professeur diplômé d'Etat, 6^e Dan de karaté, les jeudis de 19h30 à 20h30 et s'adresse à tous.

LE KARATE. Cette activité a chez l'enfant une double responsabilité : divertir et enseigner. L'apprentissage discipliné des techniques de karaté favorise, le développement des facultés d'attention et de concentration. Il donne le goût de l'effort et l'ambition du progrès. Le karaté, sport complet, est un des rares moyens, à notre époque, de favoriser chez nos enfants un équilibre intérieur et physique harmonieux.

Pour les jeunes, le karaté est une activité physique développant l'équilibre, la souplesse, la rigueur et le respect d'autrui. Ces cours de karaté enfants de 10 à 13 ans sont assurés par un professeur diplômé d'Etat, 6^e Dan de karaté, les vendredis de 17h15 à 18h15.



Pour les enfants, le karaté est une activité physique développant l'équilibre et la souplesse.

Pour les adultes, les cours de karaté adultes - débutants ou confirmés - sont assurés par un professeur diplômé d'Etat, 6^e Dan de karaté, les jeudis de 18h30 à 19h30 et les vendredis de 18h15 à 19h15.

L'inscription donne accès aux différentes activités proposées. Deux séances gratuites sont proposées et à vous de décider de suivre les suivantes. L'association est agréée par la Fédération française de karaté et disciplines associées.

Les cours de Body-karaté et/ou de karaté pour adultes et enfants se déroulent dans les locaux du Dojo d'Aiglemont 8 rue Marcel Dorigny. Pour tout renseignement : 06 82 42 18 66.



L'Aïkido, un véritable « art de vivre »

L'AÏKIDO. Cet art martial non-violent, dont l'efficacité est basée sur l'esquive et l'utilisation de l'énergie de l'adversaire pour le neutraliser sans le blesser, peut être pratiqué sans limite d'âge. L'Aïkido est un véritable « art de vivre », une philosophie sans compétition. Il enseigne la maîtrise du corps et de l'esprit pour allier efficacité, esthétique, équilibre, souplesse et harmonie.

On peut pratiquer avec un ou plusieurs adversaires, contre couteau (tanto), sabre (bokken) ou bâton (jo).

Il n'y a pas de compétition en aïkido, les techniques ne sont pas exécutées contre, mais en harmonie avec le partenaire.

Tous les mardis 18h30 à 20h ; les 1^{er} et 3^e dimanches de 10h à 11h30 au dojo d'Aiglemont.

L'AÏKITAÏSO. Basé sur les mouvements d'Aïkido, l'Aïkitaïso permet aux personnes qui ne souhaitent pas s'inscrire à l'Aïkido d'aborder une discipline martiale en douceur (sans chute), source de bien-être.

L'Aïkitaïso alterne préparations physiques et mentales, mouvements avec ou sans armes (travail au bâton par exemple), techniques de relaxation, exercices de concentration, étirements (stretching) automassages (do in), exercices respiratoires (issus du chi kung), enchaînements de postures (empruntés à la gymnastique shaolin), déplacements (marches et esquives) pour travailler équilibre et réflexes.

Le travail débute seul puis les techniques sont réalisées à deux sans utilisation de la force.

Tous les jeudis de 18h30 à 20h à la salle polyvalente.

Contact : Bruno Galmiche - 08090 Aiglemont
Tél. 06 74 81 41 73 - www.aiglemont-aikido.fr



La BFA a fêté ses 15 ans en fanfare

La formation est composée aujourd'hui de 16 musiciens dans les rangs et trois élèves. Les membres se rencontrent les mardis et jeudis dans la salle de répétitions afin de partager leur passion.

La Batterie Fanfare l'Aiglemontaise (BFA) a été créée en 2003 par Rémy Pincemaille avec quelques amis musiciens. Rémy connaissant bien le maire d'Aiglemont, il lui a proposé la création d'une Batterie Fanfare dans sa commune. La commune a fourni tous les éléments pour démarrer (salle de classe pour les répétitions, instruments neufs et tenues complètes).

Puis en 2010, le conseil municipal décide, en outre, de construire une salle de musique afin de permettre à la BFA de faire de la musique dans de bonnes conditions.

Depuis 15 années d'existence, cette formation anime les événements patriotiques et d'autres manifestations à Aiglemont et dans ses environs. Elle se déplace aussi en Lorraine, notamment dans la Meuse et les Vosges.

Conservatoire de Charleville

La BFA participe également à des concours d'ensemble régulièrement. Elle a reçu le 1^{er} prix en 1^{ère} division de Fanfare de Clairon, en juin 2018.

Toujours active et en quête de ce qui pourrait marquer les 10 ans de sa création, la BFA avait invité la Nouba d'Epinal.

Le 15 avril 2018, pour fêter ses 15 ans, elle a eu le plaisir de recevoir la musique des Gardiens de la Paix de la Préfecture de Police de Paris dirigée par Jean-Jacques Charles. Avant le concert un repas fut pris en commun, une occasion pour les musiciens de discuter et de mieux

se connaître. « *L'heure du raccord s'imposant, nous étions avec une belle formation, quelle satisfaction !* », se réjouit Rémy Pincemaille, chef de musique local. « *Un concert de qualité avec différentes couleurs et sans oublier un partage musical de clôture* » apprécie le président de la BFA Jean-Michel Woirin. Merci aux Gardiens !

Aujourd'hui les musiciens espèrent une aide venant du conservatoire de Charleville « *pour nous aider à apprendre le solfège car à ce jour, nous n'avons pas de professeurs* » précise Rémy Pincemaille. Et d'ajouter : « *Les cours sont donnés par deux bénévoles sans diplôme musical, cela n'est pas évident pour pouvoir continuer à avancer dans le bon sens, et faire perdurer le monde de la Batterie Fanfare dans les Ardennes* ».





Concert anniversaire :
15 ans déjà !



Célébrations patriotiques et participations aux manifestations de la commune : vœux du maire, brocante, repas des anciens, fête de la musique.

Si vous souhaitez rejoindre les rangs de la BFA ou simplement avoir des renseignements complémentaires, les répétitions ont lieu tous les mardis de 18h30 à 20h30 à la salle de musique, ainsi que les jeudis de 19 à 20h pour les cours de solfège et d'instruments.





Un concert d'exception avec la présence à nos côtés de la musique des Gardiens de la Paix de la Préfecture de Police de Paris.



Participation de la BFA aux Fanfarades 2018 à Hadol (88)



Participations aux festivals de musique et défilés divers : Gespunsart, Nouzonville, Vivier-au-Court, Etain, carnaval de Neufmanil...



Concours d'ensemble fédéral - CFBF - 1^{er} prix de 1^{ère} Division.

Les Elmounis : notre

Marthe Claude a fêté ses 105 ans le 9 décembre 2018. La bonne humeur et « le bon air d'Aiglemont » selon elle, lui donnent la force de participer encore aux activités de son club.

Membre de l'association les Elmounis, notre doyenne a toujours bon pied bon œil. Marthe Claude aime lire, chanter, danser, raconter de petites histoires hilarantes. Les événements récents ne trouvent pas beaucoup de place dans sa mémoire, en revanche, les souvenirs lointains s'y incrustent tels des coquillages dans un rivage. Et elle les égrène avec douceur et humour qui donnent envie de l'écouter.

« Elle sait par cœur l'histoire de la famille », confirme sa fille Denise Claude. « Je n'aimais pas l'école », se souvient notre doyenne avec un peu de malice dans son regard. « Ma mère m'avait donc appris à faire la couture et à la maison j'y passais la majeure partie de mon temps. » Après un petit moment de silence comme pour remettre les idées en ordre, Marthe Claude poursuit : « Mes parents travaillaient aux chemins de fer, ma mère comme garde-barrière et mon père, chef de quai. » C'est ce dernier qui a donné le goût de la musique à sa fille. « Mon père a d'abord fait du tambour avant de se mettre aux accordéons ».

Dans la mémoire de notre doyenne se bouscule une foule de souvenirs. Difficile d'en faire le tri. Elle est précise sur les événements qui ont marqué indélébilement sa vie : sa naissance à la Warenne, un village situé entre Aiglemont et Nouzonville, l'exode pendant la Première Guerre mondiale alors qu'elle n'avait que huit mois, les cinq années passées en Haute-Saône près de Vesoul, le retour dans les Ardennes, le jardinage, son mariage avec André Claude...

Le voyage en avion

Ensuite, éclate la Seconde Guerre mondiale, et deuxième évacuation, cette fois dans les Deux-Sèvres où elle passe plusieurs années. De retour dans les Ardennes, cette mère de deux enfants va perdre son mari. Ensuite son fils. Elle aurait pu se demander, comme Philippe de Chauveron dans son film, « Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ? ».

Mais Marthe Claude n'est pas de nature à se lamenter. Elle se donne le courage de surmonter ces cruautés du destin. « Heureusement que ma fille est là », se console-t-elle. Aussitôt une autre histoire resurgit. Moins triste celle-là : « En 1996, ma fille et moi avions pris l'avion pour la première fois. J'avais 83 ans. On allait aux Baléares, en Espagne. Elle avait peur, mais pas moi. En passant au-dessus de Grenoble, j'ai salué ma sœur qui y résidait et à qui j'allais souvent rendre visite ». De sa main droite,



Marthe tout sourire pour fêter ses 105 ans.

elle refait le geste comme quand on dit au revoir à quelqu'un dont on s'éloigne. On passerait des heures et des heures à l'écouter, on ne s'ennuierait pas.

doyenne a 105 ans



La doyenne, assise au milieu des membres de l'association, avec à sa gauche sa fille Denise Claude.

Coquette, hédoniste, curieuse, humble, pétrie d'humour, Marthe Claude se dit « *contente d'être au club* ». Elle y passe de bons moments avec d'autres Elmounis, les mercredis après-midi, au rez-de-chaussée de la mairie. Elle participe au loto, aux jeux de cartes, aux anniversaires, à quelques sorties... « *C'est seulement ma vue qui baisse* », reconnaît-elle, mais quand un membre du club lui présente un article de journal, elle reconnaît aussitôt la photo : « *C'est moi quand j'avais eu 100 ans* ». Cinq ans après, elle continue à donner sa bonne humeur au temps et à son entourage.

« Le bon air d'Aiglemont »

Le secret de sa longévité et de sa jovialité ? Une question qui l'amuse et à laquelle elle répond tout simplement : « *Le bon air d'Aiglemont* ». Et quand on lui propose un rendez-vous pour son prochain anniversaire, elle ne dit pas non. Elle lève seulement son index droit vers le Ciel, faisant comprendre clairement que la suite des événements ne dépend pas d'elle...

A 105 ans, Marthe Claude est encore capable de se déplacer toute seule, en s'appuyant sur sa canne. Elle est la première personne à Aiglemont à jouir d'une telle macrobie. « *Je ne vois pas le temps passer* », confie-t-elle avec un sourire enjôleur et sous le regard protecteur de Denise Claude. « *Elle est gâtée par sa fille* », témoigne Edith Dussard, la présidente du club les Elmounis.

A la doyenne, nous souhaitons encore des années de bonne santé et de bonne humeur au milieu de ses nombreux descendants et des Aiglemontais.

La gaieté entretient la santé

Chez les Elmounis, pas de place pour l'ennui. On entretient la gaieté comme un bien précieux qui ne doit jamais s'épuiser. Chaque mercredi après-midi, les membres se retrouvent dans la salle située au rez-de-chaussée de la mairie pour pratiquer leurs activités favorites : cartes, loto, fêtes d'anniversaire... « *Vers 17-18h, la mairie nous offre du café et des galettes* », explique Edith Dussard, la présidente du club. « *Tout se passe dans la bonne humeur* », insiste-t-elle.

Les Elmounis effectuent aussi des sorties soit au cinéma, soit au restaurant, le plus souvent à Charleville-Mézières. Ils organisent des pique-nique, des animations pour Noël et la fête des Mères, des après-midi crêpes ou gaufres, des voyages...

Le club compte une vingtaine de membres âgés de 46 à 105 ans et peut encore accueillir de nouveaux adhérents originaires d'Aiglemont ou d'ailleurs.

Chez les Elmounis, « *un grain de gaieté assaisonne tout* » comme dit un proverbe espagnol.

ALICIA marie l'art et la culture

Depuis plus de 20 ans l'association ALICIA, créée par Philippe Decobert, s'attache à organiser des manifestations culturelles ou artistiques dans notre commune. Jacqueline Le Brun qui en fut présidente pendant plus de 15 ans a passé le flambeau à Maryse Smigielski cette année.



Alain Sauvage a animé une conférence sur les oiseaux de nos jardins.

Les projets s'y sont succédés entre la bourse multi-collections très appréciée des amateurs, les marches préparées avec soin par Jacky Robert, les conférences et la publication de la revue « En passant par Aiglemont ». Cette revue, biannuelle, gratuite, présente les activités de l'association, des moments de l'histoire locale, des recettes de cuisine etc.

Cette année fut proposée aussi aux lecteurs une petite activité manuelle sous forme d'une chouette à découper. En avril les Aiglemontais doivent aussi chercher dans ses pages le traditionnel poisson d'avril dont la rédaction est pour les membres du comité l'occasion de grands fous rires.

Alain Sauvage, Aiglemontais passionné d'ornithologie, déjà venu deux fois, a présenté cette année les oiseaux de nos jardins et Jacques Lambert historien local réputé nous a parlé avec fougue de l'année 1918 dans les Ardennes.

Des conférences passionnantes

Leurs conférences ont été vraiment appréciées par les auditeurs. Jacques Lambert, pour qui il s'agissait d'une première dans notre commune, était si satisfait qu'il

a proposé de revenir pour présenter d'autres sujets historiques.

En effet sa conférence illustrée par un fonds exceptionnel de photos et de cartes fut extrêmement passionnante. Elle fut suivie par la projection de films allemands et cartes postales d'époque de notre commune.

Ces documents appartenaient aux Aiglemontais. La quarantaine de participants furent étonnés par la qualité de la documentation et la culture historique des différents intervenants. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Si le voyage prévu au « Chemin des dames » n'a pas pu avoir lieu pour des raisons techniques dues à la limitation des groupes de visiteurs en raison des cérémonies du centenaire, ce n'est que partie remise.

Si vous voulez avoir la primeur de nos informations concernant les activités de l'association, si vous voulez profiter de réductions sur nos sorties, vous pouvez adhérer à ALICIA.

Contact : Maryse Smigielski
17 rue Jean Moulin - 08090 Aiglemont
06 61 69 00 27

Conférence historique sur 1918 dans les Ardennes présentée par Jacques Lambert.



La section des Anciens Combattants se porte bien



L'assemblée générale des Anciens Combattants réunie en mairie.

Sous l'impulsion d'Yves Grizou, la section aiglemontaise de l'Union Nationale des Combattants recrute et voit son effectif augmenter au fil des mois. Le nouveau président a succédé à Jean-Marie Oudinet qui a passé la main après une dizaine d'années de bons et loyaux services selon la formule consacrée.

Outre la participation à toutes les manifestations patriotiques, qu'elles soient locales ou départementales, l'association dynamise ses troupes en organisant un repas placé sur le signe de la convivialité et regroupant près d'une centaine de personnes.

Réunis pour une tombola richement dotée, les participants ont partagé un agréable après-midi qui s'est prolongé jusque tard dans la nuit.

Rappelons que c'est en novembre, mois de commémoration de l'armistice, que le traditionnel repas du 11 Novembre a de nouveau permis aux membres de se retrouver en grand nombre, rejoints par sympathie par quelques membres de la section carolomacérienne, eux aussi heureux de partager ce moment.

La section souhaite fédérer davantage et propose même aux personnes qui n'ont pas participé à des conflits mais ayant effectué leur service national de les rejoindre au titre des soldats de France.

Contact : Yves Grizou (Président)
03 24 33 27 62



La brocante de LARA toujours attrayante

Comme chaque année depuis plus de vingt ans, l'association LARA a organisé sa traditionnelle brocante le 10 mai 2018. Fait un peu particulier pour cette édition : les organisateurs ont sollicité l'autorisation de l'étendre dans la rue Jean-Mermoz. Et cela en raison de l'indisponibilité du terrain d'entraînement de football qui était en plein aménagement. L'utilisation des remblais du

lotissement les Marliers devrait offrir prochainement aux joueurs un terrain plan respectant les normes en termes de dimensions.

Cette partie herbeuse, utilisée depuis l'origine, a donc été compensée par l'installation des exposants sur les deux côtés de la rue Mermoz et sur plus de la moitié de sa longueur imposant une déviation de la RD58. Visiteurs et brocanteurs ont apprécié cette nouvelle disposition puisqu'ils sont venus en très grand nombre même si la météo était bien moins avantageuse qu'en mai 2017.

Les organisateurs se sont montrés eux aussi satisfaits de cette bonne fréquentation qui permet au travers des bénéfices générés par la buvette et la petite restauration de couvrir largement les frais d'organisation mais aussi d'offrir aux enfants du centre de loisirs du matériel et des jeux, but principal de cette brocante. Ils espèrent pour le jeudi 30 mai 2019, date retenue pour la prochaine édition, un nombre d'exposants et de visiteurs tout aussi important.

Le rendez-vous est pris.

La brocante a une fois de plus attiré du monde.





François et Aline le 5 mai

Ils se sont dit « oui »



Samuel et Marie le 25 août

5 mai : François COLLIN et Aline SAINGERY

2 juin : Georges BARBIERE et Blandine DEHAIBE

19 mai : Christophe GROUX et Danièle BRION

25 août : Samuel MANDERRIER et Marie BARON

Ils se sont pacsés

15 mars : Dorian JEANTILS et Sophie MARSAL

28 mars : Dylan LINDEN et Mathilde CASTIN

14 avril : Frédéric LEMAIRE et Carine DUPUIS

30 juin : Quentin BARTEL et Aurore LAMBIN

18 août : Ahmed BEDJA et Flore DURAND

8 septembre : Ludovic MASSON et Nathalie CARREIRA DA CRUZ

19 septembre : Martial DUFOUR et Séverine GIBIELLE

13 octobre : Valentin QUINET et Justine DELABIE

20 octobre : Stéphane DIEU et Sophie GALAT

23 octobre : Mathias WEIHRICH et Audrey MATAGNE

17 novembre : Mickaël LAURENCE et Ludivine PETIPAS

24 décembre : Aurélien HOFFMANN et Jessica ROVELLO



Stéphane et Sophie
le 20 octobre



Frédéric et Karine
le 14 avril



Mathias et Audrey
le 23 octobre



Ahmed et Flore
le 18 août



Mickaël et Ludivine
le 17 novembre



Ludovic et Nathalie
le 8 septembre



Valentin et Justine
le 13 octobre



Dylan et Mathilde
le 28 mars



Aurélien et Jessica
le 24 décembre



Quentin et Aurore
le 30 juin



Ils ont vu le jour

Pablo LECOMTE, le 3 janvier 2018
 Opale MAUREL, le 6 janvier 2018
 Lyzio DECURNINGE, le 11 juin 2018
 Chloé LECLERC, le 4 juillet 2018
 Léo LECLERC, le 17 août 2018
 Romain LAURENCE, le 15 octobre 2018

Ils nous ont quittés

13 janvier 2018
Marie-Hélène LIMONIER (73 ans)
 veuve de Raymond CABFELER

25 janvier 2018
Marie FALALA (97 ans)
 veuve de Gilbert COLLEAUX

12 février 2018
Jacques NELIS (87 ans)

25 février 2018
Solange LEPINOIS (84 ans)
 épouse de Denis THIRY

8 mars 2018
Christian LAREPPE (75 ans)

12 juin 2018
Guy FOREST (85 ans)

19 juin 2018
Jean-Marie AUTIER (76 ans)

19 juin 2018
Germaine SCHENMETZLER (96 ans)
 veuve de Marc Marius DRUMAUX

14 septembre 2018
Jean-May HEUANGVILAY (47 ans)

20 septembre 2018
Christiane FERRAND (94 ans)
 veuve de Pierre Marie ROGER

2 octobre 2018
Pasquale TERRACINA (63 ans)

14 octobre 2018
François DEL'HOZANNE (75 ans)

15 octobre 2018
Andrée BIILLAUDEL (92 ans)



Différents barbecues de quartier complètent celui organisé par la commune en mai, l'occasion de resserrer les liens entre voisins. Ici, celui de la rue Corvisart.



Dans les rues Jean Moulin et de la Jonquette : la bonne humeur est de mise sous le chapiteau communal.



Les riverains des rues Stendhal et de la Vigne préfèrent la fin d'après-midi pour partager le repas en commun.



Match de football oblige, les supporters du Parc Lejay ont fêté la victoire des bleus en juillet.



La Fête de la musique célébrée par la Batterie Fanfare devant la mairie.



Les maires de Charleville-Mézières et d'Aiglemont se sont associés à la peine de la famille de Jean-May.



L'Aiglemontaise Cristal Poncelet élue Mademoiselle Champagne-Ardenne 2019.



Passage du jury de fleurissement en juillet.



Prêts pour le cross de l'école autour de l'espace Raymond Avril.



Jean-Claude Paradon présente ses créations au salon des arts créatifs.



Les élèves de CM2 ont reçu un dictionnaire en juin dernier, bien utile pour la poursuite de la scolarité au collège.

11 novembre



Le traditionnel cyclo-cross s'est déroulé sous la pluie.



Succès de la bourse multicollections.



Remise des médailles chez les Anciens Combattants.



La marche d'automne Alicia.



Les décors de fêtes illuminent les rues de la commune.



Le personnel municipal gâté pour les fetes de fin d'année avec un cadeau et un repas.



Remise des jouets collectés par Océane au service de pédiatrie de l'hôpital Manchester.

OÙ TROUVER UN DÉFIBRILLATEUR DANS LA COMMUNE ?

1. Hall d'entrée de la mairie
2. Salle polyvalente
3. Pôle de santé
4. Salle d'arts martiaux
5. Salle de musique
6. Ecole maternelle
7. Ecole primaire



RETROUVEZ TOUTE
L'ACTU D'AIGLEMONT SUR

www.aiglemont.fr

et également
sur twitter et facebook



Urbanistes, Paysagistes, Ingénieurs,
Juristes, Géomètres...

BUREAU D'ETUDES DUMAY

Expérience
PLUO PPLU PSC
Paysage
Hydraulique
Disponibilité
ZAC
Maître d'œuvre
Topographie
Ecoute
Séjour
Régulation
Planification

*Une équipe
de professionnels de
l'aménagement pour
vous accompagner*

BUREAU D'ETUDES DUMAY
28, avenue Philippoteaux 08200 SEDAN
03 24 27 87 87 - dumay@dumay.fr - www.dumay.fr

EUROVIA
VINCI
Agence de SEDAN

TRAVAUX PUBLICS
Qualité ISO 9001

**TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
REVÊTEMENTS INDUSTRIELS ET SPÉCIAUX
TRAVAUX PARTICULIERS - ENROBÉS**

Z.I. de Glaire - CS 50334 - 08203 SEDAN Cedex
☎ 03 24 27 08 86 - Fax : 03 24 29 46 56



Maisons Babeau-Seguïn

Pour votre projet de construction, Babeau-Seguïn, vous propose pas moins de 200 plans de maisons 100% personnalisables. Venez découvrir notre savoir-faire et nos solutions à l'agence de Charleville-Mézières.

25, cours Briand - 03 24 41 56 98



Le circuit des Ardennes passera par Aiglemont en 2019

La 45^e édition du Circuit des Ardennes s'élançera de Neuvizy le vendredi 12 avril pour quatre étapes réparties sur trois jours, avant la traditionnelle arrivée cours Briand à Charleville-Mézières en passant plusieurs fois par Aiglemont sur la 3^e étape : Nouvion-sur-Meuse - Aiglemont et 4^e étape : Villers-Semeuse - Charleville-Mézières le dimanche 14 avril 2019.

Le dimanche matin, une étape extrêmement courte de 58 km s'annonce très nerveuse sur un parcours en forme de montagnes russes. Le gros temps fort de la matinée sera la double ascension de la côte d'Aiglemont (2 300 mètres avec des pourcentages jusqu'à 22%), où l'arrivée sera jugée en face du cimetière. Une première au sommet d'une difficulté répertoriée au classement du meilleur grimpeur depuis la victoire du Japonais Fukushima au mont Malgré-Tout en 2004. Il s'agira très certainement de la dernière occasion pour les favoris de bousculer l'ordre établi.

Le dimanche après-midi lors de l'ultime tronçon de 101 km, le peloton sera encore mis à rude épreuve. Il faut dire qu'après les deux ascensions matinales de la côte d'Aiglemont, les coureurs devront se la « coltiner » une troisième fois ! La suite du programme s'annonce cependant beaucoup moins corsée et devrait intéresser les baroudeurs et tous ceux qui rêvent d'une victoire de prestige à Charleville-Mézières. Comme chaque année, le circuit final a été intégralement dessiné dans la cité de Gonzague, via les quais Rimbaud, la place Ducale et le cours Briand, où la ligne d'arrivée sera installée.

Il est encore trop tôt pour connaître le nom des coureurs qui seront à la bagarre en avril sur les routes du département, la sélection des équipes se fera en janvier. Parmi toutes les candidatures qui affluent actuellement, les organisateurs retiendront entre 22 et 24 équipes, dont trois ou quatre « continentales pros » (la 2^e division mondiale). Le casting sera annoncé mi-janvier.



Les rendez-vous en 2019

Samedi 5 janvier	Vœux du maire	MAIRIE
Mercredi 9 janvier	Vœux	JU-JUTSU
Vendredi 25 janvier	Assemblée générale	ANCIENS COMBATTANTS
Dimanche 3 février	Bourse multi-collections	ALICIA
Vendredi 8 février	Assemblée générale	ALICIA
Dimanche 3 mars	Repas des séniors	MAIRIE et CDF
Samedi 9 et dimanche 10 mars	Mardi gras	CDF
Dimanche 31 mars	Concert	BFA
Dimanche 14 avril	Circuit des Ardennes	MAIRIE et CDF
Dimanche 21 avril	Chasse aux œufs	CDF
Samedi 27 avril	Repas	CHASSEURS
Dimanche 28 avril	Souvenir des déportés	ANCIENS COMBATTANTS
Mercredi 1er mai	Barbecue municipal	CDF
Mercredi 8 mai	Commémoration	ANCIENS COMBATTANTS
Dimanche 26 mai	Elections européennes	MAIRIE
Jeudi 30 mai	Brocante	LARA
Mercredi 12 juin	Assemblée générale	JU-JUTSU
Samedi 15 juin	Repas	CHASSEURS
Mardi 18 juin	Appel	MAIRIE
Vendredi 28 juin	Fête des écoles	MAIRIE
Samedi 13 juillet	Défilé et feu d'artifice	CDF
Dimanche 14 juillet	Commémoration	MAIRIE
Mardi 27 août	Cinéma en plein air	CDF
Samedi 7 septembre	Repas	CHASSEURS
Dimanche 22 septembre	Marche internationale	M. EYQUEM
Samedi 28 septembre	Repas	ANCIENS COMBATTANTS
Samedi 12 octobre	Repas	FAISONS DU SPORT CANCER
Dimanche 13 octobre	Arts créatifs	ALICIA
Mardi 29 octobre	Assemblée générale	AÏKIDO
Jeudi 31 octobre	Halloween	GYM-CLUB
Lundi 11 novembre	Commémoration et repas	ANCIENS COMBATTANTS
Samedi 23 novembre	Repas sainte-Cécile	BFA
Samedi 30 novembre	Théâtre	CDF
Jeudi 5 décembre	AFN	ANCIENS COMBATTANTS
Vendredi 6 décembre	Saint-Nicolas	CDF
Samedi 7 et dimanche 8 décembre	Téléthon	CDF

Miss Ardennes vous souhaite
une bonne et heureuse année.



Océane MIRANDA,
une Aiglemontaise,
Miss Ardennes 2018
et deuxième
dauphine de Miss
Champagne-Ardenne.